

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 19 janvier 1990
Vol. 24 n° 3 - 24 pages

Justice en français

à lire en page 3

Franco-Jeunesse

page 9 à 16

Le 3e âge et la pauvreté

à lire en page 3

SOMMAIRE

19/1

• Provincial

Un procès en français? C'est maintenant un droit en Alberta

par JACQUES BEAUPRÉ

Depuis le 1er janvier 1990 les Franco-Albertains et des centaines de milliers d'autres francophones hors Québec ont droit d'exiger d'être jugé en français dans les causes criminelles.

Adoptée en 1982 et officiellement proclamé en 1988, ce nouveau droit n'est entré en vigueur que cette année parce que l'Alberta, comme le Québec, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve a décidé d'attendre la date limite avant de permettre à ses citoyens d'être jugés dans la langue de leur choix. Les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et les deux territoires avaient été les premiers à avoir rendu la justice biligue, explique Irène Arseneault du Ministère fédéral de la justice.

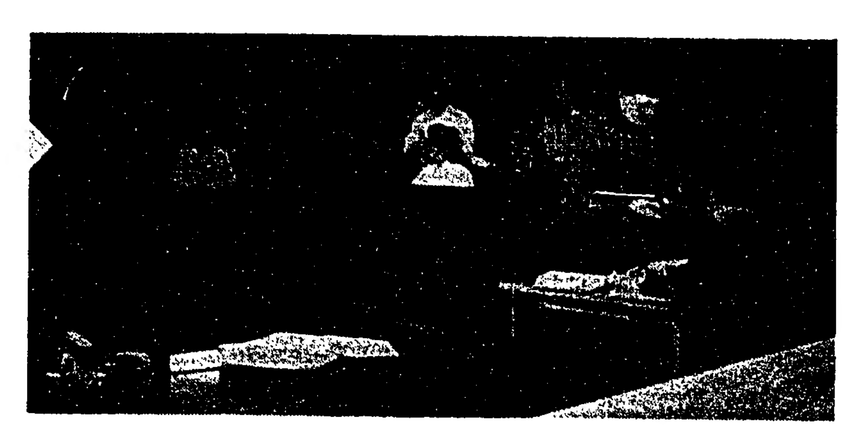
En Alberta, selon la porte parole du Bureau du Solliciteur général, Leslie Gronow, tout est maintenant en place pour permettre aux francophones d'être jugés dans leur langue.

Des juges francophones ou bilingues que ce soit à la Cour provinciale, à la Cour du banc de la Reine où à la Cour d'appel de l'Alberta sont disponibles en tout temps. Ils sont regroupés à Calgary et à Edmonton et ils iront là où les accusés demandent la tenue d'un procès en français.

Mais le processus de la justice requiert aussi la présence d'un avocat de la défense, d'un procureur, d'un greffier et parfois d'un interprète. Sept procureurs et six greffiers bilingues sont également en poste à Calgary et à Edmonton et seront dépêchés sur demande.

Il y a toutefois un problème au niveau des interprètes, reconnait Leslie Gronow. Il n'existe pas présentement en Alberta, dit-elle, suffisamment d'interprètes bilingues qualifiés pour faire de la traduction simultannée sans faire d'erreurs. Ce personnel doit être hautement qualifié puisqu'une simple erreur de traduction peut avoir des effets importants sur la condamnation ou l'acquittement d'un accusé. Le gouvernement albertain entend donc se servir de certains interprètes en poste dans d'autres ministères provincaux et, au besoin, en faire venir du Ministère fédéral de la justice. Le même problème existe au niveau des sténographes, un emploi hautement qualifié qui demande à la fois des études en sténographie et des études en droit. L'Alberta a dû recourir à des sténographes professionnels du Québec, en attendant, dit Leslie Gronow, que la province puisse former le personnel compétent dont elle a besoin.

Malgré ces obstacles, l'Alberta ne s'attend pas à rencontrer d'obstacles dans la mise en oeuvre des services juridiques francophones, un droit acquis en 1982, finalement disponible pour les albertains.



Le premier procès en français depuis le 1er janvier a eu lieu à l'Université de l'Alberta, pour les besoins de l'émission d'information de Radio-Canada, CE SOIR MAGAZINE. Le procureur, Stan Rutwind, un technicien et les membres du faux jury font la pause en attendant le début de l'enregistrement. Le juge Pierre Dubé, l'avocat Pierre Lamoureux et le greffier David Huff ont également participé à ce procès.

(Photo Jacques Beaupré)

• Provincial

Début de la campagne pour l'alphabétisation des francophones

par JACQUES BEAUPRÉ

Après plusieurs mois de discussions et d'attente, l'Éducation permanente peut entreprendre sa campagne pour l'alphabétisation des francophones. Des représentants de l'Éducation permanente, de la Faculté Saint-Jean, du Secrétariat d'État et une apprenante, Marie-Claire Brousseau, ont participé à la conférence de presse qui s'est déroulée le 12 janvier, à la Faculté.

La campagne de l'Éducation permanente débute immédiatement par la tenue d'une étude pour identifier les besoins des francophones en matière d'alphabétisation dans les quatre régions où est établi l'Éducation permanente, soit Saint-Paul, Falher, Edmonton et Calgary. «Dans un deuxième temps, à l'automne 1990, l'Éducation permanente mettra sur pied un projet afin de tenter de subvenir aux besoins des analphabètes de la province, là où ils se trouvent,» peut-on lire dans le communiqué de presse. Un programme pilote existe déjà depuis deux ans à Saint-Paul et l'Éducation permanente y rejoint entre sept et neuf apprenants par session. Selon ses propres estimations, il y aurait environ 10,000 Franco-Albertains qui ne savent pas couramment lire et écrire. Selon une autre étude, publiée en mars 1989 par le Conseil pour le développement du nord de l'Alberta, environ 27,715 personnes vivant dans le nord de la province (anglophones et francophones) sont au prise avec l'analphabétisme.

La campagne qui sera financée à part égale par le Secrétariat d'État et l'Alberta coûtera 60 000$. Cette campagne, soulignait le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean-Antoine Bour, a une grande importance locale, mais elle en a aussi une pour tous les francophones albertains. Monsieur Bour a d'ailleurs cité les conclusions d'un

(suite en page 3)



L'équipe du comité alphabétisation de l'Éducation permanente: Bruno Ouellet, Coordonnateur; Annie Goyette, Développement communautaire; Suzanne Sauvé, Agente de développement social; Germain Desaulniers, Éducation permanente Saint-Paul; Marie-Claire Brousseau, apprenante; Jean-Antoine Bour, Doyen Faculté Saint-Jean; Jean-Claude Giguère, A.C.F.A. et Jean Johnson, Éducation permanente.

(Photo Jacques Beaupré)

Au national...

• Ottawa

L'accord du lac Meech a maintenant «ses amis»

(A.P.F.) - À six mois de la date limite pour la ratification de l'accord du lac Meech par toutes les provinces, l'élite du Canada anglais se mobilise en faveur de cette entente constitutionnelle qui reconnait que le Québec est une société distincte.

«Les amis du lac Meech/ Friends of Meech Lake» se veut un regroupement de Canadiens et de Canadiennes de toutes les provinces qui croient que l'entente constitutionnelle avec le Québec doit être adoptée, et qui veulent répondre à ses opposants à coup de faits et d'arguments.

Une centaine de Canadiens, majoritairement des anglophones, sont présentement membres de ce regroupement mis sur pied il y a trois semaines par deux professeurs de l'université McGill au Québec. L'omniprésence des anglophones dans ce mouvement n'est pas un hasard. Selon le sénateur Solange Chaput Rolland, «il est plus que temps que les Canadiens anglais parlent aux Canadiens anglais». Elle croit que le Canada anglais n'écoute plus les défenseurs de l'accord, parce que ceux-ci sont presque toujours des Québécois. Mme Rolland a d'ailleurs volontairement parlé du mouvement «Friends of Meech Lake», et s'est exprimée en anglais à quelques reprises lors de la conférence de presse marquant le lancement du mouvement. Des vedettes anglophones des années '70 comme l'ancien chef du Parti conservateur Robert Stanfield, de même que l'ancien chef du Nouveau parti démocratique de l'Ontario, Stephen Lewis, étaient assis à la même table lors de cette rencontre avec la presse nationale.

Le groupe comprend des professeurs d'université, des experts en droit constitutionnel, d'anciens procureurs généraux comme Brian Smith de la Colombie-Britannique et Ronald Penner du Manitoba, d'anciens ministres fédéraux comme Jean-Luc Pépin, Flora McDonald, Serge Joyal et Tom McMillan et des Canadiens connus des milieux francophones de l'extérieur du Québec, comme le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, Aurèle Thériault.

La participation à titre personnel de M. Thériault au sein des «Amis du lac Meech» ne pose pas de problème d'éthique, soutient le président de la F.F.H.Q., Guy Matte. Selon lui, les vues de M. Thériault sur l'accord du lac Meech sont connues depuis un bout de temps au sein de l'organisme et chez la population. M. Matte explique qu'il est le seul porte-parole officiel lorsque vient le temps de présenter la position de la F.F.H.Q. sur l'accord constitutionnel, et que la présence de son directeur général au sein des «Amis du lac Meech» ne pose donc pas un grand problème à ce chapitre. On sait que la F.F.H.Q. appui en principe l'accord du lac Meech, en autant que le gouvernement fédéral se porte garant de la protection et de la promotion des minorités francophones au pays.

L'ancien président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Michel Doucet, l'ancien président de la F.F.H.Q., Yvon Fontaine, le professeur Pierre Foucher, tous trois rattachés à la Faculté de droit de l'université de Moncton au Nouveau-Brunswick, ainsi que la présidente de la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Île-du-Prince-Édouard, Darlène Arseneault, Roger Bilodeau de Moncton, et l'avocat Rhéal Teffaine de Saint-Boniface, sont au nombre des personnalités qui ont accepté de militer au sein des «Amis du lac Meech».

Pour l'instant, les membres du mouvement sont surtout concentrés au Québec (30) et en Ontario (28). Le Manitoba ne compte que trois «Amis», le Nouveau-Brunswick en a huit, et Terre-Neuve trois. C'est peu d'amis, si on considère que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont justement les provinces qui n'ont pas encore ratifié l'accord du lac Meech et que le parlement de Terre-Neuve remet en question son appui officiel accordé à l'époque de l'ancien premier ministre conservateur, Brian Peckford.

• Ottawa

Il faudra travailler plus longtemps pour avoir droit à l'assurance-chômage

(A.P.F.) - Tous les Canadiens, peu importe la région au pays, devront travailler un minimum de 14 semaines pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration Barbara McDougall, a fait cette annonce en réaction au report par le Sénat, majoritairement libéral, du projet de loi C-21 modifiant la Loi sur l'assurance-chômage.

Le projet de loi prévoit que dans les régions où le taux de chômage est élevé, les prestataires pourraient n'avoir qu'à travailler 10 semaines pour être admissibles à des prestations, Ce système appelé la norme variable d'admissibilité existe en fait depuis 1977. Chaque année au mois de décembre, le gouvernement adopte une loi prolongeant la période d'admissibilité variable, qui se situe entre 10 et 14 semaines selon le taux de chômage régional.

Cette année, le gouvernement a mal accepté la décision du Sénat de ne pas adopter les yeux fermés le projet de loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage, avant de l'étudier plus à fond. Première conséquence de cette autre guerre entre le gouvernement conservateur et le Sénat majoritairement libéral: ce sont les prestataires des régions défavorisées qui font les frais de la décision de la ministre McDougall.

Ainsi dans les Maritimes pour ne citer qu'un exemple, où la saison de pêche a été désastreuse au point d'entraîner la fermeture d'usines de transformation, les pêcheurs devront se débrouiller pour travailler 14 semaines avant d'avoir droit aux prestations.

Le projet de loi C-21 prévoit que dans une région économique où le taux de chômage dépasse 9 pour 100, les prestataires n'auront qu'à travailler 10 semaines pour être admissibles aux prestations d'assurance-chômage. Or dans l'est du pays, le taux de chômage dépasse dans presque toutes les régions le taux régional de 9 pour 100.

En attendant que le comité sénatorial termine ses travaux à la fin du mois de janvier, les employeurs et les employés ne savent plus sur quel pied danser. Avec la nouvelle loi, le gouvernement se retire du régime d'assurance-chômage, et son financement est laissé entre les mains des employeurs et des employés. En 1990, les travailleurs devront payer 2,25 $ par tranche de 100 $ de rémunération assurable, et les employeurs 3,15 $ par tranche de 100 $. Puisque le nouveau projet de loi est bloqué par les sénateurs, Emploi et Immigration Canada a fixé le taux de la cotisation au même niveau que l'année dernière, soit 1,95 $ pour les travailleurs et 2,73 $ pour les employeurs.

Les travailleurs et les employeurs ne gagnent rien dans ce délai. Le nouveau taux de cotisation de 2,25 $ pour les travailleurs et de 3,15 $ pour les employeurs sera appliqué rétroactivement au premier janvier, dès que le projet de loi sera adopté par le Sénat. Revenu Canada Impôt suggère d'ailleurs fortement de verser tout de suite les cotisations au taux le plus élevé, pour éviter des lendemains moins joyeux.

• Ottawa

Début des audiences publiques du projet de loi sur l'avortement, le 30 janvier

(A.P.F.) - Les audiences publiques relativement au nouveau projet de loi sur l'avortement débuteront le 30 janvier prochain.

Déposé le 3 novembre, le projet de loi C-43 a atteint le 28 novembre l'étape de la deuxième lecture en Chambre. Destiné à combler un vide juridique de deux ans, le projet fait de l'avortement un acte médical qui exige que la femme consulte et obtienne l'approbation de son médecin avant de se faire avorter. Il prévoit une peine de deux ans de prison pour quiconque pratique un avortement illégal, sans l'ordre du médecin.

Lors du vote en deuxième lecture, 164 députés avaient voté en faveur du projet de loi, et 114 avaient voté contre. Suite à une directive du premier ministre, tout les membre du Cabinet fédéral avaient l'obligation de se montrer solidaires, et de voter en faveur du projet controversé.

Tous les organismes, les sociétés et les particuliers qui désirent déposer un mémoire ou témoigner devant le Comité doivent faire connaître leurs intentions au plus tard le 19 janvier 1990.

Devant l'impossibilité de créer un consensus, il est d'ores et déjà acquis que la Fédération des femmes canadiennes françaises ne prendra position dans ce dossier.

• Ottawa

De plus en plus de fonctionnaires bilingues au fédéral

(A.P.F.) - Le nombre de fonctionnaires bilingues est supérieur au nombre de postes bilingues dans la fonction publique fédérale. En fait, le nombre de postes bilingues et de fonctionnaires bilingues ne cesse de s'accroître avec les années.

Le premier rapport annuel sur les langues officielles et les institutions fédérales publié par le Conseil du Trésor indique que 29 pour 100 de tous les postes étaient désignés bilingues en 1989, alors que le bassin de fonctionnaires bilingues se chiffrait à 33 pour 100. La moitié de ces fonctionnaires, 16 pour 100, étaient classés comme ayant une capacité supérieure des deux langues.

En 1978, le pourcentage de postes bilingues dans la fonction publique était de 25 pour 100. Il passait à 27 pour 100 en 1984. Durant la même période, le bassin de fonctionnaires bilingues passait de 21 pour 100 à 27 pour 100.

Il y a encore des fonctionnaires unilingues qui occupent des postes bilingues. Environ 16 pour 100 des titulaires de postes bilingues ne possèdent toujours pas les compétences linguistiques requises et le Conseil du Trésor doit bien admettre dans son rapport que «des candidats unilingues continuent d'avoir accès à de nombreux postes bilingues».

C'est dans la région de la Capitale nationale que le pourcentage de postes bilingues est le plus élevé avec 55 pour 100 en 1989. Le Québec suit de près avec 52 pour 100 des postes bilingues, et le Nouveau-Brunswick avec 36 pour 100. En Ontario, 8 pour 100 des postes de la fonction publique fédérale étaient désignés bilingues en 1989. Dans les provinces de l'Atlantique autres que le Nouveau-Brunswick, ce pourcentage était de 5 pour 100. L'Ouest et le Nord du pays fermait la marche avec 3 pour 100 des postes désignés bilingues.

En terme de pourcentage, la participation des francophones à la fonction publique n'a pas bougé entre 1984 et 1989 pour se stabiliser à 28 pour 100.

Les francophones sont nettement sous-représentés dans les catégories professionnelles de la gestion (21 pour 100), de la technique, (21 pour 100), scientifique et professionnelle (22 pour 100). Ils formaient 34 pour 100 du personnel de soutien administratif (les porteurs d'eau), et 30 pour 100 de l'administration et du service extérieur.

Le fédéral prévoyait dépenser 293 millions en 1988-89 pour son programme des langues officielles à l'intérieur des institutions fédérales.

L'heure de tombée pour la publicité et les nouvelles est le JEUDI à 16h



• Edmonton

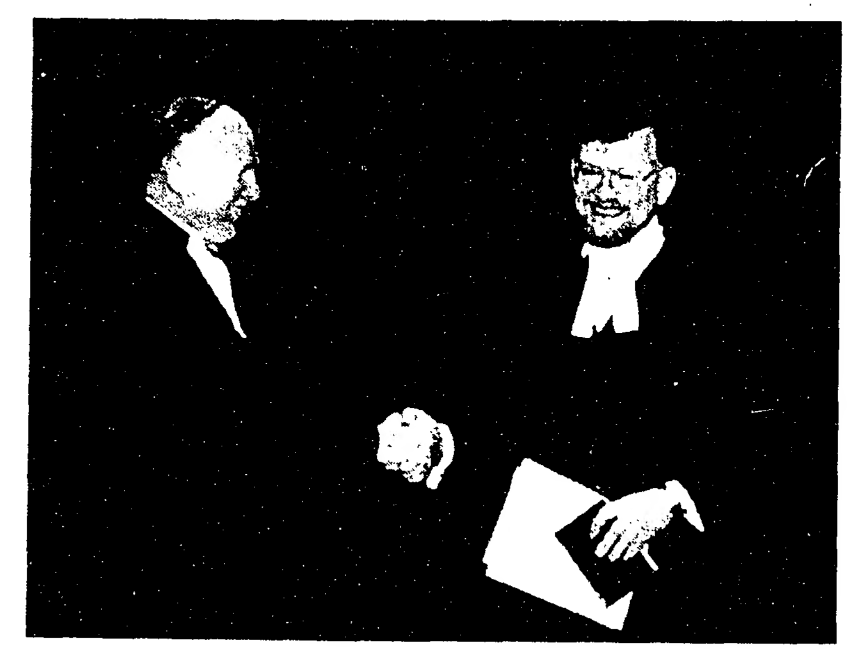
C'est en français que Bernard Fontaine est devenu membre du Barreau de l'Alberta

par JACQUES BEAUPRÉ

Le 29 décembre dernier, Bernard Fontaine, avocat du ministère fédéral de la Justice, à Edmonton, est devenu le plus nouveau membre du Barreau de l'Alberta. Cette cérémonie s'est déroulée en français sous l'oeil bienveillant d'un juge bilingue, le juge David McDonald de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta. Pour Me Fontaine cette cérémonie n'était pas nouvelle puisqu'il est déjà membre du Barreau du Québec, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Mais, en utilisant le français pour devenir membre de cette association professionnelle il a rejoint un petit, très petit, groupe d'hommes et de femmes qui ont décidé que cette cérémonie devait se dérouler dans leur langue maternelle. Me Fontaine se joint donc à Vital Ouellette de Saint-Paul qui en février 1983 devenait le premier, en Alberta, à passer cette cérémonie en français. il y en aurait eu depuis au moins quatre autres qui ont décidé de suivre le même chemin, soit Richard Ulliac d'Edmonton (le 9-7-87), les soeurs Michelle Stanners (18-8-87) et Roxanne Stanners (10-8-89) de Calgary et Pierre Lamoureux d'Edmonton (21-10-88).

Tous avaient la même motivation... utiliser leur langue maternelle pour passer une cérémonie qui marque l'entrée officielle d'un avocat dans sa profession. S'il y en a si peu, c'est que jusqu'à récemment, il était difficile de trouver un juge francophone ou bilingue dans la province. Mais, c'est aussi, disent les avocats, parce qu'il y a 10 ou 20 ans ce n'était pas une bonne publicité pour un jeune avocat de commencer sa carrière, en Alberta, en exigeant l'utilisation du français.

Il semble toutefois que ce soit de moins en moins le cas et que bientôt les cérémonies en français seront des évènements courants. «C'est encourageant, dit Me Richard Ulliac, que des Canadiens-Français se rapprochent de leurs ancêtres».



Après la cérémonie, le juge David McDonald (à gauche) a tenu à féliciter et à remercier le nouveau membre du Barreau, Me Bernard Fontaine (à droite).

Le juge David McDonald qui présidait la cérémonie n'a d'ailleurs pas caché sa joie et sa fierté de voir le français faire son entrée dans les cours de justice albertaines. L'Alberta, comme les autres provinces de l'Ouest a attendu que le gouvernement fédéral la force à offrir des services bilingues dans ses cours de justice. Dans son allocution, le juge McDonald rappelait que plusieurs juges ont au cours des dernières années consacrées des centaines d'heures de temps libre pour apprendre le français. «Ils se sont compromis à prendre en main la possibilité de servir le peuple dans l'autre langue officielle si l'occasion se présente». Plusieurs, ajouta le juge McDonald n'auront jamais l'occasion de l'utiliser.

Mais, le plus important, dit le juge, c'est que depuis le 1er janvier, tous les Albertains, ont le droit d'exiger un procès en français, dans les causes criminelles.

• Conseiller de la Reine

L'avocat Laurent Carr est honoré

par JACQUES BEAUPRE

Laurent Carr, un avocat bien connu des francophones d'Edmonton, deviendra Conseiller de la Reine d'ici la fin février. Il a été officiellement mis en nomination pour recevoir ce titre honorifique décerné, dit-il, aux avocats qui participent activement à la vie publique.

Natif d'Ottawa, il est arrivé en Alberta il y a environ 10 ans. Laurent Carr a milité durant plusieurs années au sein des comités de parents des écoles Maurice-Lavallée et J.H. Picard et a été longtemps conseiller juridique pour l'A.C.F.A. provinciale. Il a également été président de l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta au milieu des années 1980.



Laurent Carr

Pour plusieurs personnes âgées, la retraite c'est le début de la pauvreté

par JACQUES BEAUPRÉ

N.D.L.R. Dans ce 4e article de la série sur le 3e âge, Le Franco aborde la question de la situation financière des aînés albertains.

Le terme âge d'or est souvent utilisé pour parler des personnes âgées de plus de 65 ans. Cette expression est pourtant plutôt récente. Elle date du moment où les entreprises se sont mises à accorder des réductions aux personnes âgées. Pour prouver qu'elles avaient droit à ces réductions, on leur remettait une carte couleur or. Ces réductions et ces cartes se sont multipliées et on les retrouve maintenant dans le transport en commun, les soins de santé, les banques, etc. L'âge d'or dit la publicité est un monde où les problèmes financiers n'existent plus vraiment et où l'aîné qui a travaillé 40 ou 50 ans peut maintenant se reposer et passer le reste de sa vie à s'occuper de ses loisirs.

La réalité financière des personnes âgées, en Alberta et ailleurs au pays, est bien loin de cette image idyllique. Atteindre 65 ans, c'est avant tout, pour plusieurs, perdre le salaire qui a permis d'élever la famille, d'acheter l'auto et la maison. C'est aussi devenir dépendant des revenus de la retraite. Pour plusieurs cela signifie la pauvreté.

La situation des gens du 3e âge a beaucoup changée depuis 20 ans. Elles sont beaucoup plus indépendantes et rares sont celles qui vivent, comme autrefois, avec leurs enfants. En fait, plus des 3 quarts des gens du 3e âge, en Alberta, vivent dans leur propre maison. Puisqu'elles ne vivent généralement plus avec leur famille, elles doivent être plus indépendantes financièrement. Or, la grande majorité des gens du 3e âge dépendent des paiements des gouvernements, les fonds de pension privés malgré leur plus grande popularité ne sont encore réservés qu'à une petite minorité.

En Alberta, une personne seule qui n'a plus de salaire, pas de revenus de placement et pas de pension privée reçoit 832,57 $ par mois, environ 10 000 $ par année. Un couple dans la même situation aura 1 385,84 $ par mois ou 16 000 $ annuellement (chiffres de 1989). Cela comprend la pension de sécurité de vieillesse, le supplément de revenu garanti et le Alberta Assured Income Plan (et l'aide sociale, selon le cas). Si la personne a d'autres sources de revenus, ses paiements gouvernementaux seront réduits, en conséquence. En date de décembre 1988, 7,8% des personnes âgées de l'Alberta (16,000) revevaient ce minimum.

Un autre 45% recevaient au moins une partie du supplément de revenu garanti, ce qui veut dire que leurs autres sources de revenus étaient de moins de 10 000 $ par année.

En comparaison, le revenu moyen d'un adulte célibataire, âgé de moins de 65 ans, était de 19 608 $ (1988). Après les cotisations sociales (assurance-chômage, régime de pension du Canada, etc.) et l'impôt, cette personne aura encore au moins 15 000 $ par année à dépenser, environ 50% de plus que ces personnes âgées.

Les divers programmes fédéraux et les quelques programmes provinciaux pour la sécurité du revenu des personnes du 3e âge constituent donc encore aujourd'hui la principale source de revenu pour les gens du 3e âge. Ces paiements de transferts (comme on les appelle au gouvernement) totalisent 58% des revenus des personnes âgées vivant seules et 40% de celles qui vivent en couple. En comparaison, la famille moyenne au Canada ne tire que 10% de ses revenus des paiements de transfert. Quant aux investissements privés (bons d'épargne, actions, fonds de pension privé, etc) ils ne comptent que pour 20% des revenus des personnes âgées en Alberta.

Les gouvernements ont bien tenté d'encourager les travailleurs à investir (les REER par exemple) dans les fonds de pension privé, mais ces investissements ne fonctionnent qu'à long terme, et les canadiens nés dans les années 50 seront peut être les premiers à en tirer une bonne partie de leurs revenus de retraite.

Ceux qui sont déjà à la retraite n'ont pas les mêmes avantages. Les gouvernements tentent de réduire leurs dépenses. C'est ce qu'a fait le gouvernement fédéral qui cette année a décidé de réduire graduellement les montants versés aux personnes âgées pour lutter, dit le ministre des Finances, contre le déficit fédéral. La principale source de revenu des personnes âgées est donc menacé de s'effriter peu à peu pour rembourser les dettes accumulés par les gouvernements pour développer les systèmes d'éducation, de santé, les routes, etc.

Il n'est donc pas étonnant que l'indexation des pensions de vieillesse se situe au 2e rang (en 1988) des préoccupations des personnes du 3e âge, juste derrière la demande pour des logements décents à prix abordables.

Le manque d'argent des gens du 3e âge est en partie compensé par certaines réductions, ou par exemple, par le fait que la plupart des personnes âgées ne paient plus de loyer, la majorité étant propriétaires depuis longtemps de leur maison. Mais, pour ceux et celles qui n'ont que 10 000 $ par année ou un peu plus, le 3e âge est loin d'être cette période de l'existence où elles peuvent profiter de la vie en faisant ces voyages auxquels ils, elles ont rêver durant les 65 premières années de leur vie.

Source de revenu	Personne seule	Couple
Paiements transferts	58%	40%
Investissements	23%	19%
Rénumération	3%	21%

(voir autre texte en page 6)

Alphabétisation...

(suite de la page 1)

colloque international qui s'est déroulé en 1987, à Toronto. Les congressistes concluaient que «l'analphabétisme est un droit fondamental essentiel au développement de tous les peuples de la terre» et que le besoin de savoir lire et écrire devient de plus en plus urgent dans un monde où les transformations technologiques se multiplient.

Quant à l'avantage de faire l'alphabétisation, en français, expliquait récemment le coordonnateur du programme d'alphabétisation de l'Éducation permanente de Saint-Paul, Armand Laing, il est énorme parce que des études démontrent qu'il faut d'abord apprendre à lire et à écrire dans sa langue maternelle.

«Pour l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, concluait le directeur de l'Éducation permanente, Jean Johnson, et pour toute la communauté francophone en Alberta, l'Année internationale de l'alphabétisation ne marque que le début des efforts pour enrayer l'analphabétisme».

La ronde des assemblées annuelles des régionales

La ronde des assemblées annuelles des régionales de l'A.C.F.A. débutera à la fin de janvier et s'échelonnera jusqu'en mai. Ces assemblées sont une excellente occasion pour les membres de l'A.C.F.A. de faire le point sur la situation et les activités locales. Il devient de plus en plus important pour les communautés franco-albertaines, de faire le point, étant donné que la vie communautaire aura, au cours des prochaines années, un rôle primordial à jouer dans la survie de la francophonie albertaine. La signature éventuelle (même si ce n'est pas pour demain) d'une entente fédérale-provinciale comme celle signée pour les Fransaskois par les gouvernements Mulroney et Devine, permettra à la francophonie albertaine de se doter d'outils indispensables pour assurer sa survie à moyen et à long termes.

Les ateliers qui seront proposés permettront à chacun de donner son avis, de dire ce qu'il pense et il est important que chacun participe activement au débat. Prenons nos affaires en mains. On laisse trop souvent les élus prendre les décisions sous prétexte qu'ils ont justement été nommés pour nous bien représenter. Mais si ces derniers ne savent pas ce que vous désirez, comment voulez-vous qu'ils prennent les bonnes décisions.

Il faut s'habituer à donner à nos élus des mandats clairs et précis afin, d'abord, d'accélérer le processus et d'être certain que le tout répond effectivement à nos besoins; cela évite aussi le «chiâlage» après que les décisions sont prises et des divisions presqu'inévitables. C'est si facile de critiquer quand on est pas impliqué.

Il ne faut surtout pas oublier que la francophonie sera forte en autant que les francophones s'impliqueront activement dans les différentes activités qui leur sont proposées ainsi que dans le processus décisionnel. La francophonie c'est chacun de nous; son succès et sa survie dépendent directement de notre implication individuelle et collective. Nous croyons sincèrement en la francophonie albertaine et canadienne, mêlons-nous en!

Éditorial

L'ÉVENTAIL À CALGARY

Voilà une initiative qui mérite d'être soulignée. L'Éventail a pour but de faire connaître les commerçants, les professionnels, les organismes gouvernementaux et privés qui offrent des services en français à Calgary.

Par ricochet, l'Éventail permet à tous ces exposants de se faire une publicité très avantageuse à un coût relativement abordable. Et qui n'a pas besoin de publicité. Avec les années, cette foire prendra, nous le souhaitons, une envergure encore plus commerciale afin d'attirer non seulement les commerçants et professionnels francophones mais aussi les francophiles qui, avec la tenue des Jeux olympiques, ont effectivement offerts leurs services en français. Depuis lors, la fièvre du bilinguisme à Calgary s'est estompée. Il faut raviver cette fièvre qui fait toute la différence entre une ville ordinaire et une ville internationale et Calgary ne vise rien de moins que le statut international. Au cours des prochaines années, le tourisme prendra de plus en plus sa place en Alberta et particulièrement dans les lieux de villégiature comme Banff et Jasper, il faut être prêt à cueillir la «manne» lorsqu'elle passera.

Bravo! aux organisateurs et aux exposants qui ont le courage de leurs convictions et invitation à toute la francophonie de Calgary à visiter cette foire, le samedi 20 janvier de midi à 17h au Centre de l'Éducation permanente (A.V.C.).

PIERRE BRAULT

Commentaire

L'adolescent et la sexualité

Comme adolescente, je connais plusieurs filles de mon âge qui sont tombées enceintes, ou des adolescents qui ont attrapé une maladie transmise sexuellement. Ceci est très choquant pour les jeunes car ils ne sont pas préparés émotionnellement ou mentalement. L'ignorance des adolescents sur la contraception et les rapports sexuels peut causer des malheurs tragiques. Les écoles devraient enseigner aux étudiants comment se protéger et réduire les risques de grossesses et de maladies qui peuvent ruiner leur bonheur et leur chance de profiter de leur jeunesse.

Quand bien même que les écoles veulent enseigner l'abstinence aux jeunes, c'est important que s'ils choisissent d'avoir des relations sexuelles, ils aient les connaissances et les moyens nécessaires pour se protéger contre des grossesses non-désirées. Il est estimé que plus de la moitié des adolescents ont eu des rapports sexuels avant l'âge de 17 ans; 1 million de filles tombent enceintes à chaque année, et 400,000 ont des avortements. Ces nombres sont incroyables et démontrent un besoin d'information chez les jeunes. Beaucoup d'adolescents sont inconscients du grand danger des maladies sexuelles et par conséquent, les jeunes ont le plus haut taux de maladies transmises sexuellement.

C'est étonnant que dans notre société moderne, les adolescents ont encore beaucoup d'idées fausses concernant les rapports sexuels et la contraception. La plupart des parents sont; soit incapables de parler à leurs adolescents à ce sujet, ou qu'ils ne donnent pas de l'information exacte. Si les écoles n'éclaircissent pas ces sujets pour les jeunes, comment est-ce qu'on va remédier à la situation et l'améliorer?

C'est le temps de réaliser que nous ne vivons plus dans des temps anciens. On devrait être capable de discuter ouvertement de sexualité avec les adolescents et les aider à faire de bons choix, tout en étant responsables.

Si l'école peut aider les adolescents à réussir et à être heureux dans leur vie en empêchant des choses qui pourraient diminuer leurs chances de poursuivre leurs buts et leurs rêves; en enseignant ce qui est nécessaire pour les jeunes d'aujourd'hui, cela empêcherait plusieurs jeunes adultes de sentir la douleur et la souffrance qui provient des conséquences de leur ignorance. Ne mériteraient-ils pas de savoir les faits et de recevoir la direction de ceux plus expérimentés et connaissants qu'eux?

Margo Moyen
12e année
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Lettres ouvertes

Régler l'affichage au Canada

Faut bien se le dire: ceux d'entre nous qui tenons à coeur au bilinguisme déplorons l'état lamentable de l'affichage au Canada. Il y a beaucoup trop d'affiches unilingues chez nos commerçants. Une affiche bilingue, respectueuse de nos deux communautés linguistiques, est toujours bien appréciée.

Cet état de fait n'est pas nouveau et ne dépend pas d'abord de la Loi 178 au Québec. Il est bien connu que, laissés à eux-mêmes, les commerçants anglophones hors Québec ont tendance à afficher exclusivement en anglais et cela même dans des communautés à forte concentration de francophones. Bien sûr qu'il y a des exceptions et nous nous en réjouissons mais il demeure que nous sommes bien en deça de ce qu'on pourrait appeler respect et justice pour la minorité.

Quelle est la solution à ce problème? Comment faire respecter les droits de tous? Comment inciter l'entreprise privée à offrir un visage et un service bilingue; car si le commerçant a le droit de s'exprimer dans sa langue, toi, tu as le droit de recevoir le message dans la tienne. Au droit d'expression correspond le droit à l'information. Afin que justice se fasse, devra-t-on réglementer l'obligation pour tous les commerçants d'afficher dans les deux langues officielles avec priorité au français dans certaines parties du Canada et à l'anglais dans d'autres? Confronter nos commerçants aux mêmes obligations, aux mêmes règlements voilà bien qui devrait attirer leur coopération, eux qui aiment «jouer sur un même parcours...»

Gilles Marleau
Orléans, Ontario

Pensée de la semaine...

Chacun de nous peut à chaque instant commencer un nouvel avenir

(Roger Garaudy)

Environnement

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Il y a un problème majeur dans le monde aujourd'hui. C'est le problème de la destruction de la couche d'ozone par les produits en aérosol. Les dommages sont sérieux, alors ce problème doit être résout.

Chaque jour, tout le monde utilise des produits en aérosol. Et chaque fois que ces produits sont utilisés, le gaz appelé FRÉON sort et monte dans l'atmosphère. La couche d'ozone, formée d'oxygène, nous protège des rayons ultra-violets et de la radiation solaire. Cette couche se décompose chaque fois que les produits en aérosol entrent en contact avec elle. Si ces rayons et la radiation passent à travers la couche d'ozone, et se rendent à la Terre, les conséquences peuvent être terribles. Il est dit que les récoltes des fermiers seront endommagées, et le cancer de la peau va augmenter chez les gens.

Pour arrêter la destruction de la couche d'ozone, des mesures drastiques doivent être prises, et rapidement. Notre gouvernement doit passer une loi qui va arrêter la production de ces produits toxiques. Le peuple doit être conscientisé face au problème que les personnes causent en utilisant ces produits. De même, les produits en aérosol qui sont déjà dans les magasins devraient être sortis des tablettes. Si ces lois n'étaient pas respectées, il devrait y avoir de grosses amendes pour les compagnies qui fabriquent des produits de ce genre.

Les scientifiques devraient fabriquer un produit qui satisfait les mêmes besoins que les produits en aérosol, mais qui n'a pas d'effets secondaires destructeurs.

Oui, ces mesures sont drastiques, mais le problème est grave. Si l'action n'est pas entreprise immédiatement le problème va s'aggraver de jour en jour. L'environnement, c'est notre vie, si on le détruit, nos vies seront détruites aussi. C'est un choix que nous devons faire pour un avenir meilleur.

Acceptez, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes sentiments les meilleurs.

Mark Wiebe
Bonnyville, Alta



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Calgary

Les commissaires d'école s'embarquent dans la gestion scolaire

par LIONEL REMILLARD

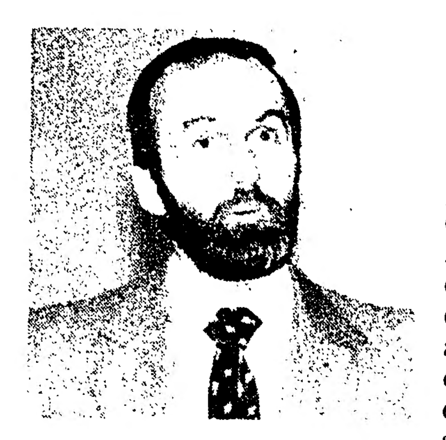
Lors de son congrès annuel tenu récemment à Calgary, l'Association des Conseils scolaires pour l'éducation bilingue en Alberta (A.C.S.E.B.A.) a reçu quelques recommandations importantes en ce qui concerne l'éducation française.

Madame Terry Voth, conseillère de Bonnyville présidera un comité spécial qui aura comme mandat d'identifier les trois genres de programmes de français en Alberta; d'en préciser les buts et les objectifs; de clarifier les attentes des parents et du Ministère de l'Éducation et de spécifier les résultats possibles pour chacun.

Selon la présidente sortante, Madame Mary O'Neil, qui est la Présidente du Conseil scolaire public de Saint-Albert, le débat actuel sur l'éducation française est confus et plein de contradictions car, «ce qui manque le plus ne sont pas les attentes précises des parents à l'entrée, mais le manque de réalisme dans leurs attentes à la sortie de chacun des programmes. Le produit final escompté doit être clarifié nettement, et de là, se fera la lumière et l'harmonie quant aux genres d'écoles qui peuvent mieux livrer la marchandise escomptée».

Le nouvel exécutif de l'Association est composé de M. Guérin Ouellette de Fort McMurray, Mme Mary O'Neil de Saint-Albert, Mme Pat Leach de Leduc, Mme Terry Voth de Bonnyville et sera présidé par Mme Fiona Cleary d'Edson.

Mme Cleary, Présidente du Conseil scolaire de Yellowhead,



Jean-Claude Lajoie

est bien connue dans le milieu de l'enseignement français, car elle a milité durant de nombreuses années au sein de Canadian Parents for French et elle a occupé de nombreux postes à l'exécutif de cet organisme.

M. François Boulet, Directeur général de Saint-Paul a remis un document étoffé à l'A.C.S.E.B.A. demandant que cet organisme mette en branle tout ce qui est nécessaire pour palier au manque sévère d'enseignants bilingues en Alberta. Le document souligne que le recrutement dans l'Est du pays est une bonne solution à court terme, mais qu'il faut envisager des solutions à longue échéance. L'Alberta se doit, selon le document, de trouver une solution albertaine à ce problème albertain.

De plus, M. Conrad Richard a proposé que l'A.C.S.E.B.A. forme un autre comité spécial pour étudier la gérance des écoles françaises en se basant sur le rapport publié récemment en Saskatchewan.

En outre, M. Jean-Claude Lajoie de Bonnyville croit, suite à une analyse des rapports de la Saskatchewan et Desjarlais d'Ottawa, que l'Alberta devrait étudier sérieusement la formation de conseils scolaires homogènes francophones régionaux. Ce dernier veut d'ailleurs présenter une proposition de ce genre à son propre conseil scolaire du Lakeland no 150. M. Lajoie croit que l'Association des conseillers scolaires catholiques de l'Alberta (A.C.S.T.A.) est l'organisme provincial tout désigné pour s'engager dans ce domaine car la totalité des programmes de français langue première, ou si vous aimez mieux pour francophones, sont offerts et administrés par des conseils scolaires catholiques.

• Provincial

Augmentation du coût des loyers à Calgary et Edmonton, pas de changement dans le nord

par JACQUES BEAUPRÉ

S'il faut en croire les analystes de la province et du gouvernement fédéral, les résidents de Calgary et d'Edmonton devront payer plus cher pour leur loyer en 1990. Ceux du nord de la province pourront par contre bénéficier de loyers plutôt stables.

Selon Laurie Scott, un analyste de marché à la Société centrale d'hypothèque et de logement, la situation du logement en Alberta reflète la condition économique de la province. L'économie est relativement forte, dit-il, et elle s'améliore lentement mais continuellement. Le résultat, dit Laurie Scott, est que de plus en plus de gens déménagent en Alberta. Il y a aussi plus d'immigrants chaque année. À Calgary seulement, la Société centrale d'hypothèque et de logement s'attend à ce que la population augmente de 6,000 personnes en 1990. Puisqu'il y a plus de monde il y a moins de logements à louer ce qui fait augmenter les prix. Dans le nord, la situation est différente. Là où il y a de gros projets de développement économique, comme les usines de pâte à papier, à Hinton et à Grande Prairie, le nombre de logements disponibles diminue mais ailleurs il y a peu de changement.

Mais même si l'économie continue à s'améliorer dit Laurie Scott, il ne faut pas s'attendre à une augmentation au niveau de la construction de nouveaux logements. La raison dit Beatrice Saturley, une autre analyste, c'est que le coût des loyers n'est pas encore assez élevé pour encourager les entrepreneurs à construire de nouveaux logements. Une autre raison dit-elle est le programme provincial de protection contre les hauts taux d'intérêts.

Plusieurs jeunes couples profitent de ce programme pour acheter une maison ou pour s'en faire construire une plutôt que de continuer à vivre dans un appartement.

Les deux analystes de même que Mark Seville du ministère des affaires municipales, pensent que pour 1990 il n'y aura encore moins de logements et qu'il faudra payer plus cher.

DANS LES GRANDES VILLES

La situation sera particulièrement difficile dans les grandes villes prédisent ces analystes. Calgary n'a présentement que 1,2% de logements vacants (11e rang national) alors qu'à Edmonton seulement 2,1% des logements sont à louer (13e rang national).

Selon la Société centrale d'hypothèque et de logement, en

Ville	% logement disponible	coût moyen *
Calgary	1,2%	565 $
Edmonton	2,1%	494 $
Fort McMurray	18,6%	538 $
Falher	13,0%	458 $
Bonnyville	34,7%	436 $
Saint-Paul	7,8%	388 $

(*) Données d'octobre 1989 pour Calgary et Edmonton, juin 1989 ailleurs.

1990, les loyers augmenteront en moyenne de 8 à 10% alors que le nombre de logements disponibles continuera de diminuer.

Calgary, dit Beatrice Saturley, est déjà au prise avec son taux le plus bas en huit ans. Ce taux est aussi deux fois plus bas qu'à pareille date l'an dernier. Les logements sont particulièrement rares près de l'université et dans les quartiers Fish Creek et Chinook. Un logement comprenant deux chambres à coucher se loue, en moyenne, pour 565 $ par mois, soit une hausse de 8 et demi % en un an.

La situation sera à peu près la même à Edmonton. Les analystes prédisent une augmentation de 6 à 10% des prix alors que là aussi le nombre de logements disponibles devrait diminuer. Le coût actuel moyen pour un logement comprenant deux chambres à coucher est de 494 $. Les logements sont particulièrement difficile à trouver près de l'université, dans la région sud-ouest et dans le quartier Millwoods.

LE NORD DE L'ALBERTA

Tant au niveau du ministère des affaire municipales qu'à la Société centrale d'hypothèque et de logement, on ne s'attend pas à de gros changements dans les villes de Saint-Paul, Bonnyville, Fort McMurray et Falher. Ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour Fort McMurray et surtout Bonnyville qui vivent des moments difficiles.

À Bonnyville, les analystes hésitent à faire des prédictions. La ville est très dépendante de l'évolution du marché pétrolier ce qui se reflète au niveau des logements. En 1986, par exemple, 18,5% des loyers étaient disponibles. En 1987, ce nombre augmentait à 35% pour diminuer à 10% en 1988. Mais la situation actuelle est la pire depuis que les pétrolières ont procédé à d'importantes mises à pied. Au début de l'automne, 35% des logements étaient disponibles, trois mois plus tard, dit le maire Léo Vasseur, environ la moitié des logements sont à louer.

Monsieur Vasseur ne prévoit pas de grands changements pour 1989. Sa priorité est de diversifier l'économie et le conseil s'apprête à embaucher un directeur du développement économique. Mais ces changements dit Monsieur Vasseur se font lentement. «Il faut être patient, faut développer ça tranquillement. Il faut d'abord convaincre la province d'investir dans la région. (...) L'hiver va être difficile, dit-il, parce que rien ne peut arriver immédiatement».

Fort McMurray vit une situation semblable. Laurie Scott prédit que les loyers continueront d'être parmi les plus élevés de la province dans une ville qui a déjà un impôt municipal parmi les plus hauts en Alberta. Il prévoit aussi qu'environ 15% des logements ne seront pas loués.

Ailleurs dans le nord, soit à Saint-Paul et à Falher, le marché du logement devrait être assez stable comme il l'a été au cours des dernières années.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Janvier

14	15	16	17	18	19	20
1861	1896	1963	1929	1888	1988	1891
MGR TACHE ET LE P LACOMBE CHOISISSENT LE SITE DE SAINT-ALBERT	OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COLONIE DE SAINT-PAUL DES METIS	DECES DU FRERE JOSEPH LACROIX OMI	BENEDICTION DU PENSIONNAT DE FALHER PAR MGR JOUSSARD	GREENWAY FORME LE PREMIER GOUVERNEMENT LIBERAL AU MANITOBA	DECES DU PERE CAMILLE LAROCHE OMI	LES SOEURS DE L'ASSOMPTION ACCEPTENT DE VENIR DANS L'OUEST

Le 3e âge en guerre contre le budget fédéral

par JACQUES BEAUPRE

Dans son dernier budget, déposé au printemps, le gouvernement du Canada proposait des coupures au niveau des pensions de vieillesse et d'autres paiements. Ces changements ont passés presque inaperçus mais maintenant, les personnes du 3e âge sont résolues à bloquer ces propositions.

Les amendements compris dans le budget, conclu le Conseil national du bien-être social, «constituent le plus important changement dans la politique sociale fédérale depuis une génération». Pour les groupes des gens du 3e âge, ces changements sont là plus grande menace actuelle à la qualité de leur vie.



Hazel Wilson, Présidente de la Société des retraités et des semi-retraités à Edmonton.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, veut qu'à partir de 1991, les personnes du 3e âge qui ont un revenu plus élevé remboursent une partie ou la totalité de leur pension de vieillesse. Les remboursements s'appliqueraient à ceux et celles qui, en 1991, auront un revenu annuel de 50 000 $ ou plus. Le problème disent les groupes de personnes âgées c'est que dans 15 ans les remboursements devront être fait par ceux qui ont un revenu annuel de 30 000 $ ou plus par année. La raison est que les montants ne seront pas indexés au taux d'inflation (30 000 $ en 2006 sera la même chose que 50 000 $ en 1991).

«Le gouvernement doit changer sa position», est récemment venue dire à Edmonton, la présidente du Conseil national du bien-être social, Gayle James Gailchrist. Le Conseil est un organisme financé par le gouvernement pour étudier ses politiques. Selon Madame Gailchrist, si le gouvernement ne change pas d'idée, une personne qui est aujourd'hui âgée de 35 ans et qui gagne 40 000 $ par année (le revenu annuel moyen d'une famille canadienne) ne recevra qu'une pension de 1 001 $ par année lorsqu'elle prendra sa retraite à 65 ans, en l'an 2019. De plus, selon la présidente du Conseil, le gouvernement s'en prend aux moins fortunés. Les revenus de pension du gouvernement constituent près de la moitié des revenus des personnes du 3e âge. Pour plusieurs, c'est leur seul revenu. Sous le gouvernement conservateur dit Madame Gailchrist, les impôts des familles à faible revenus (- de 20 000 $) ont augmenté de 370% alors que ceux des familles riches (+ de 123 000 $) ont baissé de 6,5%.

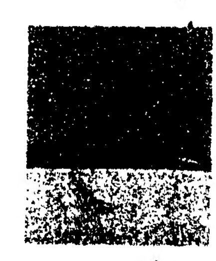
Le gouvernement fédéral a jusqu'ici refusé de changer sa position. Le ministre des Finances, Michael Wilson, a seulement dit qu'il pourrait réévaluer la situation de temps à autre et indexer ce montant si le gouvernement a assez d'argent.

Pour les personnes âgées, cela signifie donc qu'un plus grand nombre devront rembourser leur pension de vieillesse alors même que le montant des paiements aussi va diminuer parce que les pensions ne seront plus indexées à 100% au taux d'inflation. Un porte parole du ministère des Finances, Claude Hénault, dit que pour le ministère, «il est certain que ce sont les programmes indexés qui ont créés les problèmes de déficit et de dettes qu'on connaît aujourd'hui». Le Canada, croit le ministre des Finances, n'a plus les moyens d'avoir des programmes indexés au taux d'inflation. Un porte parole du ministre Wilson, Gordon Roberts, reconnaît que cette mesure a pour but premier de réduire le déficit fédéral.

Les personnes âgées refusent d'être celles qui paieront pour le déficit. Elles ont payées disent-elles pour le régime de pension, il est donc normal qu'elles en profitent maintenant. De plus disent des groupes, comme LA VOIX-ONE VOICE, le fédéral s'attaque au principe de l'universalité. À leur avis, tout le monde a droit aux pensions de vieillesse et celles qui ont plus d'argent, lors de leur retraite devront de toute façon payer de l'impôt sur leurs revenus.

Les personnes âgées ont donc entrepris une campagne nationale, d'information et de pétitions. Seulement à Edmonton, la Société des retraités et des semi-retraités a recueillie plus de 11,000 noms.

Mon livre de chevet



TITRE:	DU VENT GATINE	ÉDITIONS **Arléa** (Distribution Seuil)
AUTEUR:	Jacques Bertin	
COLLECTION:		I.S.B.N.
SUJET:	Récit historique 22,95 $/219 pages	2-86959-063-6

Si vous vous intéressez à l'histoire des débuts de la province, vous apprécierez sûrement ce livre de Jacques Bertin.

Il s'agit de l'histoire de la famille Gatine venue s'installer et fonder un ranch dans la région de Drumheller vers 1891. L'histoire est reconstruite d'après les lettres écrites à la famille en France.

L'auteur est allé sur les lieux et y a retrouvé là-bas, à Carbon en Alberta, le ranch de Gatine, oublié sous le vent. Il a renoué les fils de l'histoire, rassemblé photos et souvenirs de famille. Voilà un récit brutal et à la fois tendre qui est aussi un hommage à tous les rêveurs que l'histoire a vaincu.

J'ai lu le livre et je l'ai beaucoup aimé. L'auteur a fouillé tout ce qui s'est écrit en français concernant l'Ouest canadien. Sa vision réaliste des choses nous laisse un peu triste à la pensée de ce qui aurait pu être. Encore une histoire de courage, de rêves, de luttes, de peines et d'espoirs contre une nature et un destin inexorables.

Ce livre est disponible à la Librairie Le Carrefour

Une critique de Roger Motut

• Edmonton

Ouverture officielle de la deuxième école française

par HÉLÈNE LANDRY

L'ouverture officielle de l'école Notre-Dame se déroulera le 1er février, à 19h, au gymnase de l'école.

L'école Notre-Dame est née dans le coeur des paroissiens de Sainte-Anne. Inquiets de la survivance de leur paroisse et conscients du long trajet que certains enfants avaient à subir pour se rendre à l'école Maurice-Lavallée, les paroissiens ont mis sur pied en janvier 1988 le C.E.F.E.O., comité pour une école française dans Edmonton-Ouest.

Déjà à l'automne 1987, M. l'abbé Raymond Sévigny avait contacté les commissaires des écoles catholiques d'Edmonton pour les informer de ce projet qui était en train de naître. Quand le comité est rentré en fonction, il a d'abord commencé à sensibiliser les gens de l'ouest de la ville intéressés à ce projet. Corvées de lettres, appels téléphoniques, contacts personnels et rencontres de parents ont été les principales tâches accomplies par ce comité d'une dizaine de personnes. Il fallait sensibiliser et informer les gens en même temps que recruter le plus grand nombre d'élèves intéressés. Une petite subvention du Secrétariat d'État est venue soutenir les efforts du comité. Le support et l'appui de M. Yvan Beaubien, qui travaillait à l'A.C.F.A. régionale à ce moment-là, a été des plus précieux. Le travail de contacter les gens était assez difficile car il n'existait pas de liste récente des francophones recensés par secteur dans la ville d'Edmonton.

En octobre 1988, il y a eu la présentation d'un mémoire à la commission scolaire catholique d'Edmonton. Et le 5 décembre suivant, la commission scolaire accordait son consentement au projet. Au début de 1989, le site de l'école Notre-Dame était choisi et le 2 mai, Monsieur Ernest LeFebvre en était nommé officiellement directeur. C'est grâce au travail acharné de M. LeFebvre que l'école a pu ouvrir ses portes en septembre 1989. Une partie de l'école subissait des rénovations et chaque jour des vacances, M. LeFebvre est venu y faire un tour. Une équipe d'enseignants dévoués et du personnel de soutien de qualité colorent l'atmosphère chaleureuse et accueillante de l'école Notre-Dame. Les enfants semblent heureux d'être là et la paroisse continue de soutenir et de collaborer avec l'école.

C'est donc avec joie et fierté que l'invitation toute spéciale est lancée à tous les membres de la communauté francophone d'Edmonton d'assister à la cérémonie d'ouverture officielle de notre école.



École Notre-Dame, Edmonton

(Photo Martin Brault)

Arts et spectacles

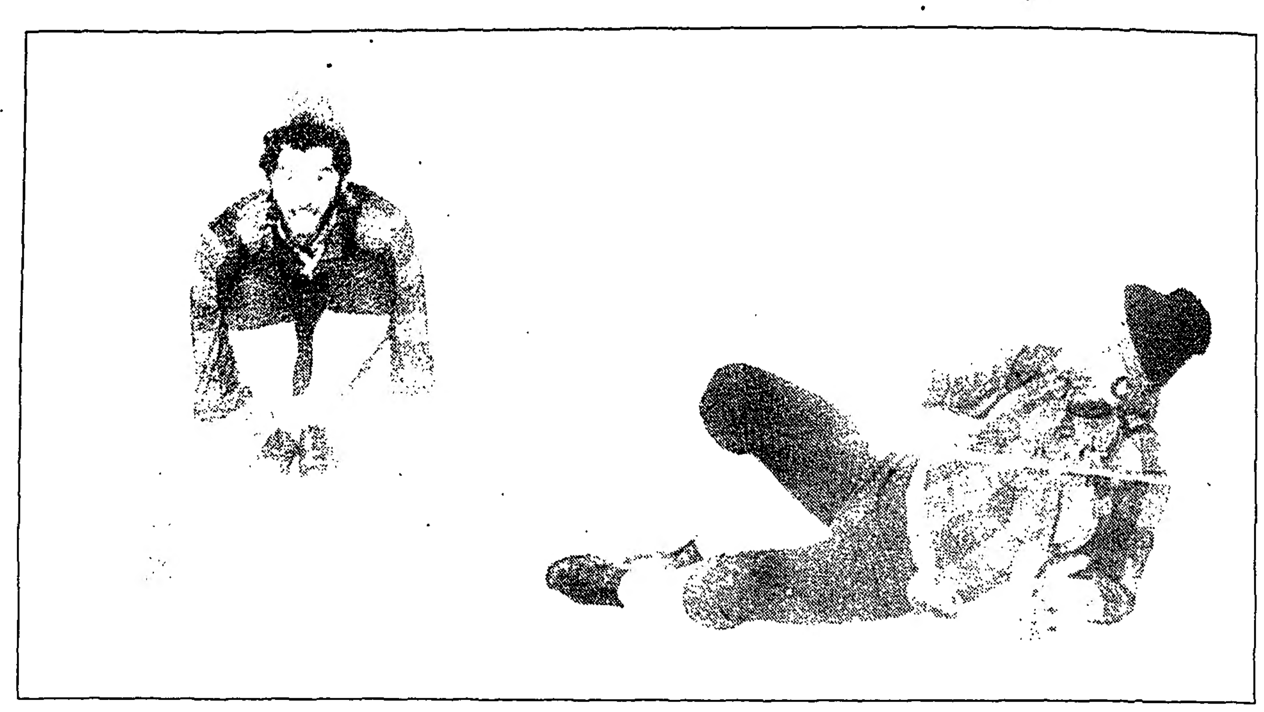
• Provincial

10 spectacles offerts à rabais pour les communautés franco-albertaines

par JACQUES BEAUPRÉ

Le programme d'aide à la diffusion des spectacles dans les communautés se poursuivra cet hiver et ce printemps. Ce programme créé en collaboration par l'A.C.F.A., le Secrétariat d'État et Alberta Culture encourage les communautés à embaucher des artistes francophones en leur donnant une réduction qui peut atteindre jusqu'à 60% du coût des spectacles. Pour être éligible, une communauté doit présenter au moins trois spectacles francophones par année.

Toutes les communautés et tous les artistes francophones sont éligibles. Cette année, l'A.C.F.A. fait la promotion de dix groupes et artistes. Au niveau de la chanson, on retrouve Crystal Plamondon, Gabrielle Bujold, le groupe Élite et Jacques Chauvin. Au niveau théâtre, les communautés peuvent voir, par exemple, la pièce «Maman m'a jamais dit ça» de Gisèle Lemire, les pièces «Appelez-moi Stéphane» et «La vie après le hockey» du Théâtre français d'Edmonton, «Rock en ruine», une pièce pour adolescent du Cercle Molière (Manitoba) et «Séraphin 2 de Plamondon». Les communautés peuvent aussi préférer le spectacle de danse, d'animation et de musique «Les Bûcherons».



Les Bûcherons

• Honneur

La Sagouine recevra l'Ordre du Canada

(A.P.F.) - La comédienne Viola Léger de Moncton et le père Léger Comeau de Digby en Nouvelle-Écosse sont au nombre des soixante et onze personnes qui ont été nommées à l'Ordre du Canada.

Viola Léger, qui a fait connaître l'Acadie au monde en interprétant le personnage de La Sagouine, a depuis fondé sa propre compagnie théâtrale au Nouveau-Brunswick.

Le père Léger Comeau fut longtemps le président de la Société nationale des Acadiens (S.N.A.) et porte-parole des francophones de la Nouvelle-Écosse. Sous sa gouverne, la S.N.A. a développé des liens internationaux avec la France et la Belgique.

Le gouvernement général remettra les décorations lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu à Ottawa, et dont la date sera annoncée ultérieurement.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Plume Latraverse «Le lourd passé de Plume Latraverse (Volumes 1 & 2) A&M CD 9511/12.
Avec ces deux disques compacts (44 grands succès), nous replongeons dans l'univers si particulier de l'unique Plume Latraverse. Il est difficile de privilégier tel ou tel morceau. Ces deux disques lasers, toujours au bord du chavirement, sont d'une beauté spleenétique: «Jonquière», «Bobépine», «La ballade des caisses de 24», «Les humains», «Les pauvres», «Les mauvais compagnons», etc. Remarquable et indispensable pour qui veut saisir pleinement la démarche sans précédent de Plume Latraverse.

Muddy Waters «The Chess Box» MCA/Chess CH6-80002.
Muddy Waters (vrai nom: McKinley Morganfield) était un chanteur et guitariste de blues. Son style vocal est typique de la façon de chanter des Noirs de la campagne du Mississippi et il n'existe pas de chanteurs de blues plus poignant. Il jouait de la guitare avec un goulot de bouteille enfilé au petit doigt de la main gauche et il fut un des premiers à utiliser l'amplification électrique. «The Chess Box» (coffret de 6 albums/3 cassettes/disques lasers) regroupe 72 chansons (215 minutes de musique/23 titres inédits) ré-enregistrées au système digital: «Gypsy Woman», «Walkin Blues», «Got My Mojo Working», «Southbound Train», «Country Boy», etc. Du Muddy Waters de la meilleure veine.

Paula Abdul, Milli Vanilli, Bon Jovi, etc. «Big Hits '89» Polytel 840 568.
Une compilation de mérite où l'on est servi sur plateau d'argent les plus récents succès de: Milli Vanilli (Baby Don't Forget My Number), Paula Abdul (Forever Your Girl), Neneh Cherry (Buffalo Stance), Bon Jovi (I'll Be There For You), Love & Rockets (So Alive), The Bangles (Be With You), etc. Un bon achat.

Julian Lloyd Webber «Dvorak Cello Concerto» Philips 422 387-2.
Julian Lloyd Webber est au violoncelle ce que James Galway est à la flûte et ce que Richard Clayderman est au piano. Webber est un violoncelliste doué d'un sens précis et sophistiqué pour l'harmonie. «Dvorak Cello Concerto» qui comprend «Cello Concerto in B minor, Op.104», «Polonaise» et «Carnival» est un disque laser qui bourdonne de musique ressentie, de partages sonores auxquels Webber laisse un peu de son imagination. De la musique sans pression ou frustration, mais qui invoque une pulsion de joie communicative. Fortement recommandé.

• Edmonton

«A walk in the Woods... une histoire de guerre de mots... sans fin!

par JACQUES BEAUPRÉ

A WALK IN THE WOODS c'est l'histoire de deux négociateurs pour le désarmement nucléaire. L'un est soviétique, l'autre américain. Dans un décor sobre et qui crée dès le début un atmosphère de déséquilibre chez le spectateur, cette pièce parle de 17 ans de négociations internationales sur le désarmement.

Marqué par le cynisme et le sarcasme, A WALK IN THE WOODS explique pourquoi après tant d'années les deux super-puissances n'en sont pas encore venues à réduire l'armement nucléaire. Comme le mentionne le soviétique, Andrey Botvinnik, lorsque ces négociations ont commencé, les deux puissances possédaient chacune environ 100 ogives nucléaires; 17 ans et 12 accords plus tard elles ont chacune à leur disposition environ 15,000 ogives.

Malgré un thème des plus sérieux, A WALK IN THE WOODS est une pièce très drôle où le sarcasme l'emporte sur le but ultime qu'est le désarmement nucléaire total.

Un spectacle intéressant et divertissant!

Au théâtre CITADEL, jusqu'au 4 février.



Prochain FRANCO-JEUNESSE le 16 février 1990

• Edmonton

La Fête de Noël à l'école Notre-Dame d'Edmonton

par PIERRE BRAULT

Pour un effort collectif, ç'en était tout un! Les 159 étudiants, les professeurs, la direction et les parents ont fait de cette première Fête de Noël à l'école Notre-Dame d'Edmonton un franc succès.

En effet plus de 350 personnes ont assisté, le 19 décembre dernier, au spectacle de Noël donné par les étudiants. Il fallait voir les petits de la pré-maternelle chanter «Vive le vent» en compagnie des étudiants de la 4e année. On a apprécié les talents de comédiens des étudiants de la 5e et de la 6e années dans une pièce intitulée «Le Père Noël veut maigrir» et le Père Noël n'a pas manqué de faire rire l'auditoire avec ses mimiques.

Les petits de la maternelle ont chanté «Petit Papa Noël» avant d'aller au lit. Puis les étudiants de la 4e année ont récité le poème «Le beau rêve de Noël». On a aussi eu droit à des chants traditionnels comme «On l'appelait Nez Rouge» par les étudiants de la 2e et de la 3e années; «D'où viens-tu bergère?» et «L'enfant au tambour» par les étudiants de la 5e et de la 6e années et «Mon beau sapin» par la 1ère année.

Maxime Lorieau avait invité son grand-papa Lucien à chanter le «Minuit chrétien» et son père Guy à l'accompagner au piano, ce qui a été très goûté par la foule. Puis le personnel s'est joint aux étudiants pour chanter «Sainte Nuit». Le tout s'est terminé par une danse «La Bastringue» exécutée par les étudiants de la 2e et de la 3e années. Tous ces chants étaient accompagnés au piano par Madame Cécile Daigle.

Soulignons les magnifiques décors montés par les étudiants sous la direction de Shelley Daigle, coordonnatrice culturelle et le personnel enseignant.

Ce sont des parents fiers et heureux qui ont ramené leurs enfants à la maison après ce magnifique spectacle.







BLAGUE À PART



«Est-ce que vous avez vu mon nouveau disque? Celui que j'ai fait jouer toute la journée hier».

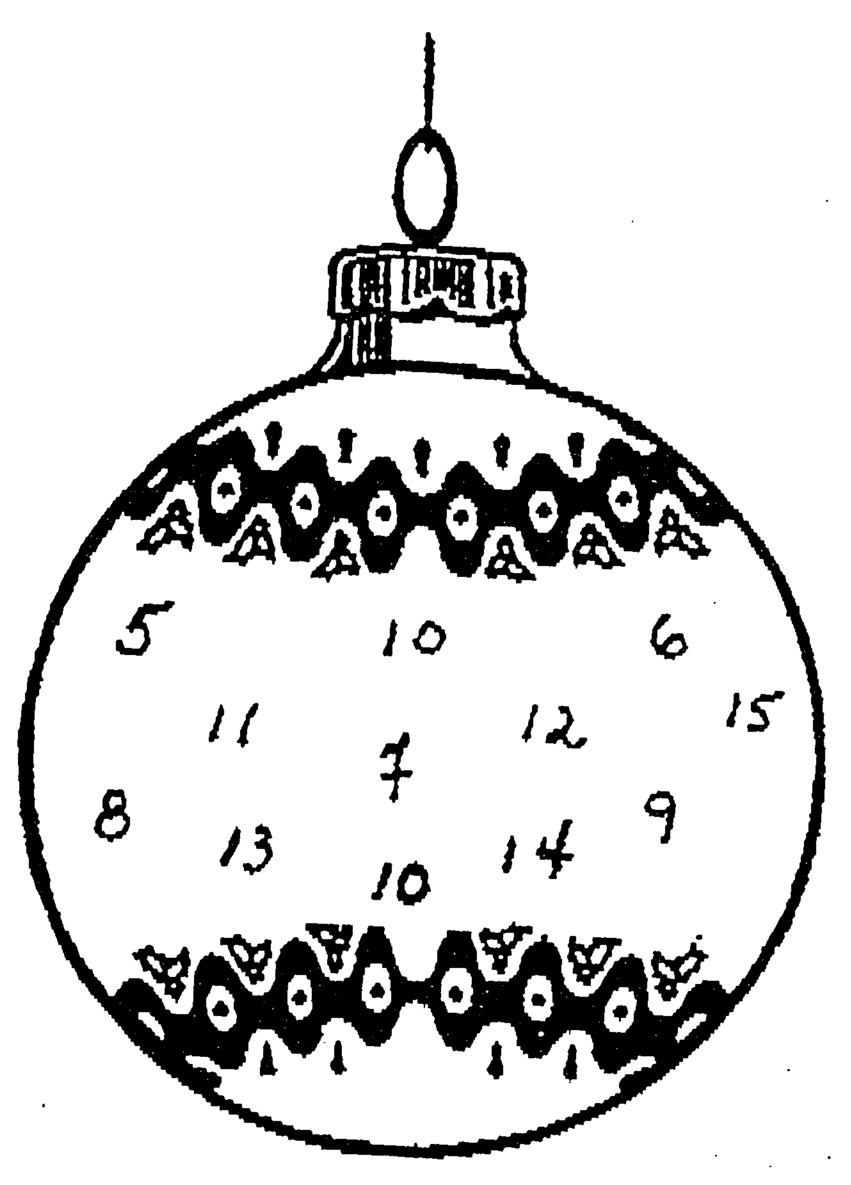
Chronique du professeur

HÉBERT LUÉE

C'est avec beaucoup de joie que je reprends ma chronique en cette année 1990. Il me fait plaisir de te souhaiter une belle année et de penser que j'aurai la chance de te lire peut-être!

Voici, pour te mettre en forme, ma première énigme:

En rangeant mes décorations de Noël, j'ai remarqué une boule mathématique. On y avait placé des nombres. peux-tu mettre ces nombres deux à deux de manière à ce que la somme de chaque nombre soit la même?



Ma deuxième énigme est la suivante:

Mon ami Vincent Mille a additionné cinq nombres à deux chiffres. Sa réponse est 594.

La réponse est inexacte. Peux-tu m'expliquer pourquoi.

Pour participer à ma chronique, il suffit de résoudre mes énigmes, de bien remplir le billet ci-joint et de me le faire parvenir à l'adresse suivante:

Professeur Hébert Luée
Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Il me faut recevoir tes réponses avant le **5 février 1990.** Bonne chance!

• Medley

Comme c'est bon de la tire!



Cette photo nous montre un groupe de jeunes étudiants qui fréquentent l'école Athabasca de Medley, à la base militaire des forces canadiennes de Cold Lake.

Le 25 novembre, c'est la fête de la Sainte-Catherine. Cette année, cette fête a duré quinze jours dans les écoles catholiques sous la juridiction du Conseil des écoles catholiques du Lakeland. En effet, grâce à la collaboration du Conseil scolaire et de la régionale de l'A.C.F.A. de Bonnyville, Germaine Kent et Judith Dubeau ont visité les écoles pour faire connaître cette tradition typiquement canadienne-française. A Bonnyville, Cold Lake et Medley, les étudiants des programmes de français ont échangé, chanté, mangé et se sont sucré le bec en français avec les deux gentilles «Catherinettes» et le personnel enseignant.

Réponses au professeur Hébert Luée

1. Boule mathématique: ____________________

____

2. Vincent Mille ne réussit pas son problème parce que ____________________

____

NOM ____________________

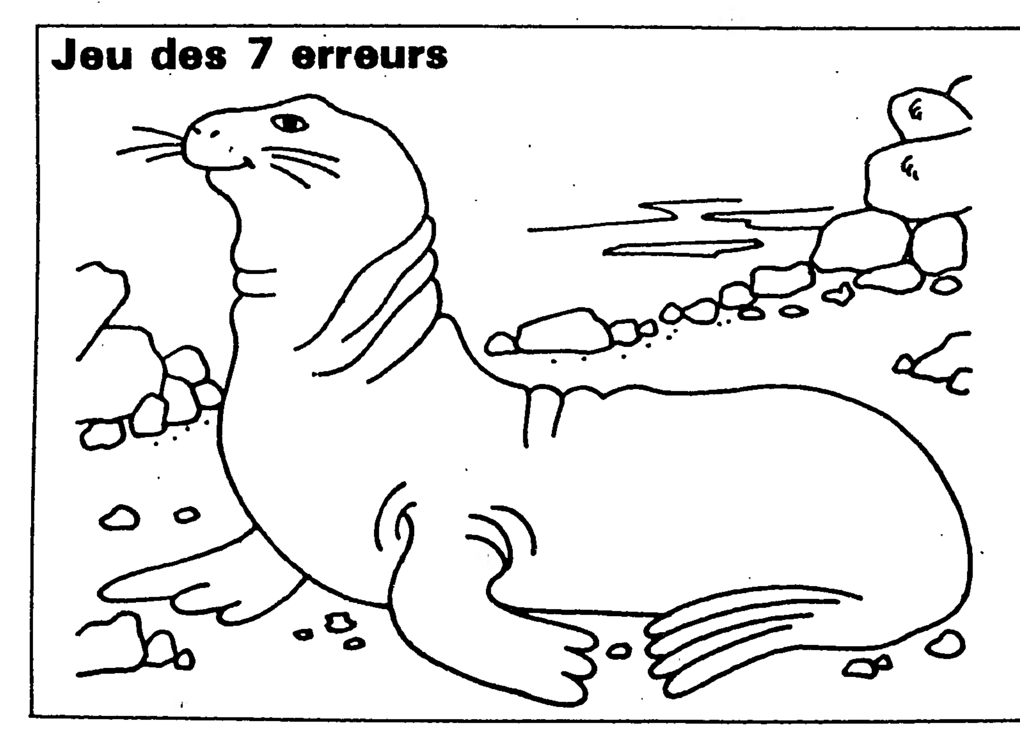
ÂGE ____________ ANNÉE SCOLAIRE ____________

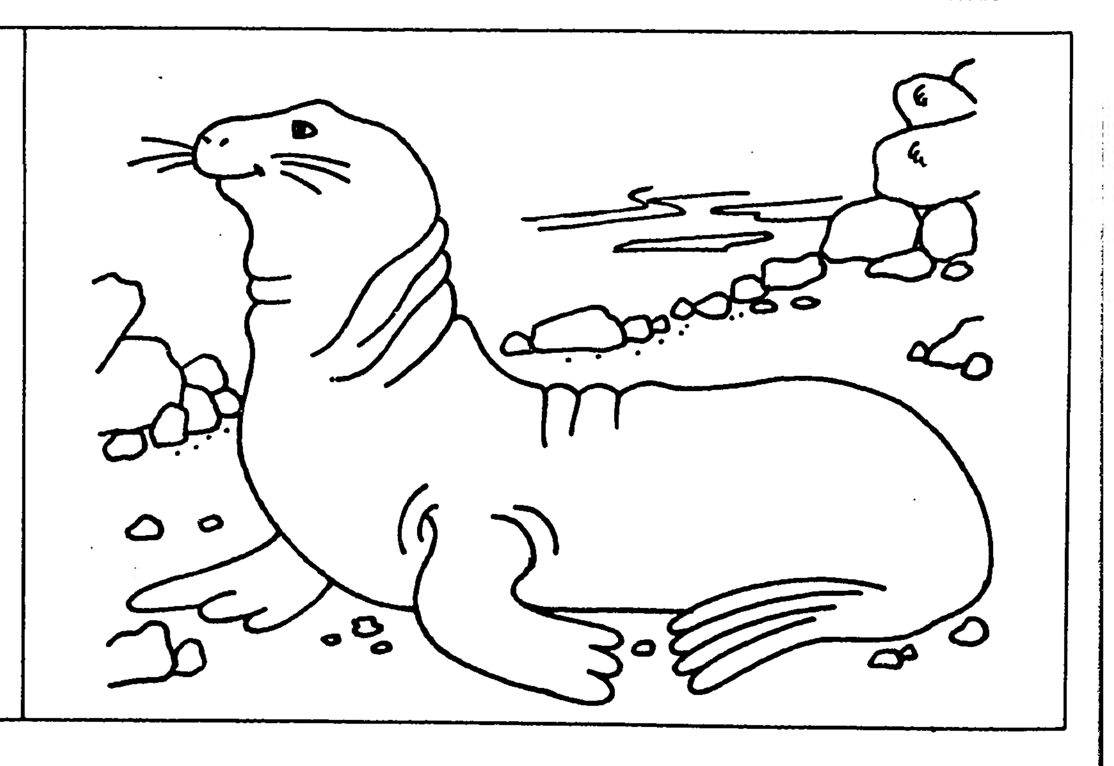
ÉCOLE ____________________

ADRESSE DE L'ÉCOLE ____________________

NOM DE TON PROFESSEUR ____________________

Jeu des 7 erreurs





La Fête du Partage à l'école Notre-Dame

Le 10 décembre dernier, l'école Notre-Dame et la paroisse Sainte-Anne avaient organisé conjointement la «Fête du Partage» dans le gymnase de l'école.

L'idée avait été soulevée lors d'une rencontre du Comité de pastorale de la paroisse. Le Comité a grandement aidé à la réalisation du dîner à la fortune du pot et à cette rencontre des Fêtes après la messe du dimanche.

Le travail inlassable des organisateurs a donné des résultats assez intéressants. Plus de 250 paroissiens, étudiants, enseignants et amis ont passé des moments mémorables au cours de cet après-midi.

Chaque famille avait apporté un mets et les personnes présentes ont partagé beaucoup de bonnes choses à manger. La joie et la gaieté régnaient. On y avait organisé différentes activités pour jeunes et moins jeunes avant la visite de la Mère Noël, du Bonhomme de neige (Frosty) et évidemment du Père Noël. Dans différents coins du gymnase on avait organisé un concours de décorations d'arbre de Noël; de la lecture de contes de Noël; de remise de ballons soufflés à l'hélium; de tirage de suçons décorant un arbre; de maquillage et de concours de pêche à la ligne. Les parents et les enfants ont vu à l'organisation de ces activités. Pour une fois les professeurs ont participé sans avoir à se mêler de l'organisation. Gaétan Bourdon, animateur bien connu à ITV et Pauline Lambert ont fait chanter des chants de Noël. Et quand le Père Noël est arrivé, il a voulu danser avec la Mère Noël pour démontrer sa joie avant de rencontrer les enfants et leur remettre une belle canne de Noël en bonbon. Tous les enfants ont bien aimé cette visite du joyeux bonhomme.

Tous les participants sont retournés à la maison satisfaits de cette rencontre et souhaitant que cela devienne une tradition au cours des années.



Hélène Landry a intéressé les petits en leur racontant une belle histoire.



Le Bonhomme n'a pas fondu malgré la chaude atmosphère qui régnait.

MOT-MYSTÈRE

MOT DE 7 LETTRES
Glace

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

B
Banquise
Bloc
Brise-glace
C
Congélation
D
Dérape
E
Eau
F
Fonte
Froid
G
Geler
Givre
Glaciation
Glacier
Glaçons
Grésil
H
Hiver (2)
Hockey
I
Iceberg
Inlandsis
N
Névé
P
Patinoire
S
Sérac (2)
V
Verglas

S	I	S	D	N	A	L	N	I	N	C	E
R	E	I	C	A	L	G	G	O	O	P	C
L	F	R	O	I	D	I	I	N	A	A	A
E	V	E	N	S	R	T	G	R	E	T	L
L	B	V	S	G	A	E	E	U	R	I	G
I	L	I	C	I	L	D	L	A	V	N	E
S	O	H	C	A	U	A	C	E	I	O	S
E	C	A	T	E	R	Q	C	A	G	I	I
R	L	I	S	E	B	E	N	O	R	R	R
G	O	F	O	N	T	E	S	A	N	E	B
N	Y	E	K	C	O	H	R	R	B	S	S
R	E	V	I	H	S	A	L	G	R	E	V

• Rencontre d'artiste

Alex Mahé chante pour les enfants

par ANDRÉ FRADETTE

Alex Mahé a toujours aimé raconter des histoires aux enfants, leur chanter des chansons, pour les amuser, les rendre heureux. Avec les années, c'est devenu son métier. «J'ai tout appris moi-même, la guitare, mon métier», comme il dit; et aujourd'hui il donne des spectacles dans les écoles, partout, qui sont grandement appréciés des enfants.

Franco-Albertain de naissance, il a grandi avec neuf frères et soeurs sur une ferme non loin de Saint-Paul, plus précisément à Saint-Vincent. Ses grands-parents venaient de Bretagne en France. Il a hérité d'un bagage de vieilles chansons françaises comme «le petit navire», «le cou-cou», etc. qu'il se plaît encore à chanter aux enfants, puisqu'elles font partie de son répertoire.

Sur la ferme, il s'occupait de ses frères et soeurs plus jeunes que lui pour donner un coup de main à ses parents qui travaillaient dur. C'est là que tout a commencé, par des comptines, par des histoires qu'il inventait lui-même pour les dire, les raconter ensuite à ses frères et soeurs qui, captivés, ne cessaient de les aimer, ne s'en lassaient pas car Alex en inventait toujours de nouvelles. «Jeune, j'aimais être dans mon monde créatif», dit-il. Son talent de raconteur a pris son essor, avec le temps, grâce à l'enthousiasme de ses jeunes frères et soeurs et surtout grâce aux encouragements soutenus de sa mère qui trouvait les histoires belles et intéressantes et plus tard les chansons quand il commença à en interpréter ou à s'essayer d'en composer à la guitare.



Alex Mahé chante la balade à ses enfants, Jean-Paul et Rachelle.

Vers l'âge de 8-9 ans, Alex Mahé empruntait en cachette la guitare de son plus vieux frère, pour apprendre à en jouer, pour la découvrir. Il était fasciné, d'autant plus que son père à lui en avait déjà possédée une, il y bien longtemps. Cependant, il l'avait prêtée à un ami qui en l'avait jamais rendue, de sorte qu'il n'en restait plus que l'étui suspendu au plafond de la cave. Alex avec ses frères et soeurs souvent allaient là pour admirer le grand étui noir et vide. Il raconte que l'étui noir exerça une telle fascination sur lui qu'il contribua pour une large part à son engouement pour la guitare, si bien qu'un jour il se décida d'acheter la guitare de son ami au prix de 35 $. Il la possède toujours.

Après sa jeunesse sur la ferme et les études secondaires, il se retrouva à Edmonton pour poursuivre son rêve d'amuser les enfants, de travailler avec eux. Après deux années d'études au collège Grant MacEwan, il obtint en 1981 un diplôme en enseignement préscolaire. Il était le premier étudiant masculin en Alberta à obtenir un tel diplôme. Il aimait tant les enfants qu'il voulait travailler dans leur milieu, qu'il allait de soi de poursuivre des études dans ce domaine là. D'ailleurs, il est père de deux enfants: Jean-Paul, 6 ans, et Rachel, 5 ans. Pendant ce temps-là, la guitare, les chansons et les histoires occupaient une place de plus en plus grande dans sa vie. Les stages dans les centres préscolaires et les maternelles, pendant ses études, ont été pour lui une occasion de se faire connaître des enfants et de mettre en valeur son talent.

À partir de 1984, son rêve commença à se réaliser. Pour mieux se faire connaître, il donnait gratuitement des spectacles là où on voulait l'accueillir. Et cela a fait boule de neige. Ayant acquis une bonne réputation et les demandes de spectacle arrivant de tous côtés, il a pu se consacrer entièrement à son art pour le perfectionner et le rendre encore plus attirant pour son public, les enfants.

Aujourd'hui, Alex Mahé donne des spectacles dans les écoles, en anglais et en français, surtout dans les écoles d'immersion qui constituent 75% de son marché. L'automne dernier il a même fait une tournée dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a enregistré une cassette qui s'appelle Alex Mahe's good time train; malgré son titre anglais, elle comporte beaucoup de chansons en français comme «le cou-cou», «si mon moine». Actuellement il en prépare une autre. En 1985, il animait sa propre émission de télé pour enfants, au réseau QCTV. Elle portait le même titre que la cassette.

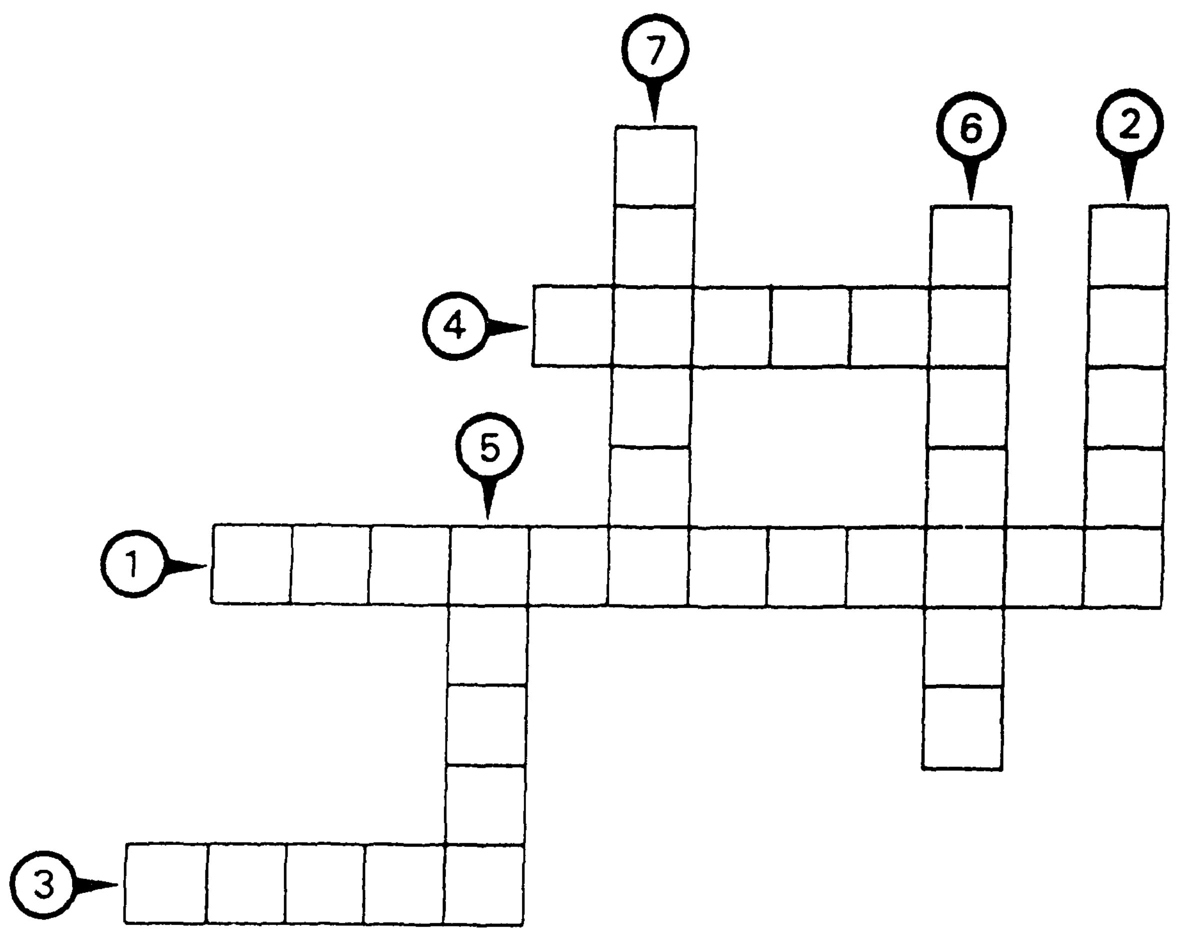
Comme grands projets, il aimerait faire un vidéo, publier un livre d'histoires pour les enfants et enfin continuer d'accroître sa renommée dans l'Ouest canadien et ailleurs.

Quand il passera dans votre école, ne le manquez pas!

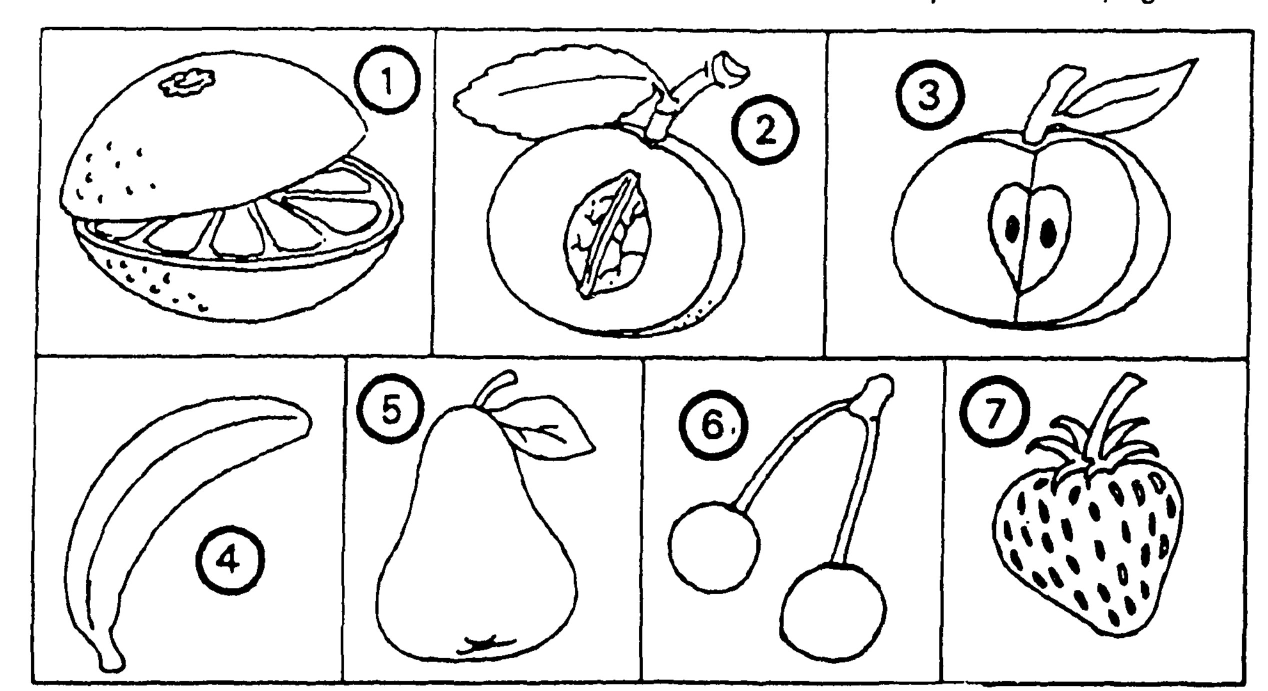
MOTS CROISÉS ILLUSTRÉS

LES FRUITS

Les définitions te sont données par les dessins.
A toi de trouver!



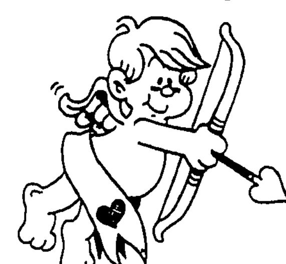
Réponses en page 16



Envoyez-nous un beau dessin à l'occasion de la Saint-Valentin

5 beaux livres en français à gagner

Envoyez-le avant le 1er février 1990 à:



Dessin Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



Devine un peu...

Réponses en page 16

Que fait un opticien?
a) il répare les lunettes
b) il nettoie les escaliers
c) il vend des livres

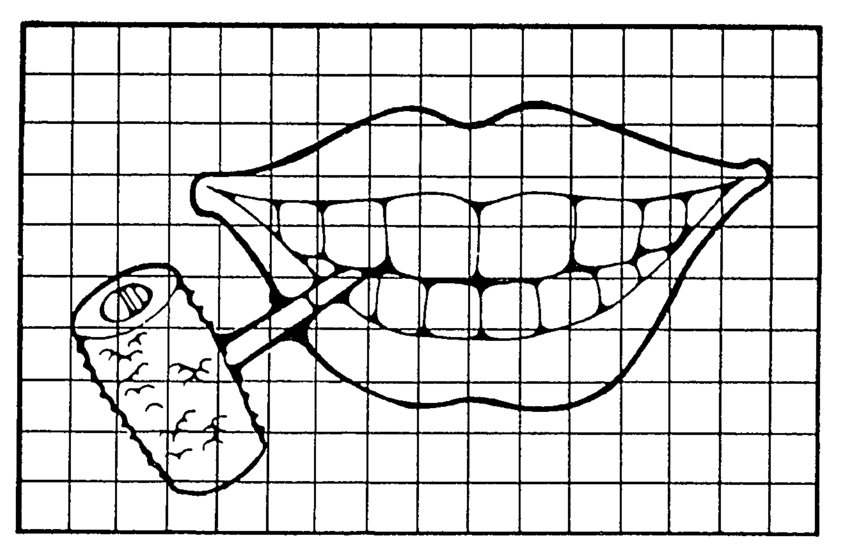
L'ébéniste travaille:
a) la pierre
b) les métaux
c) le bois

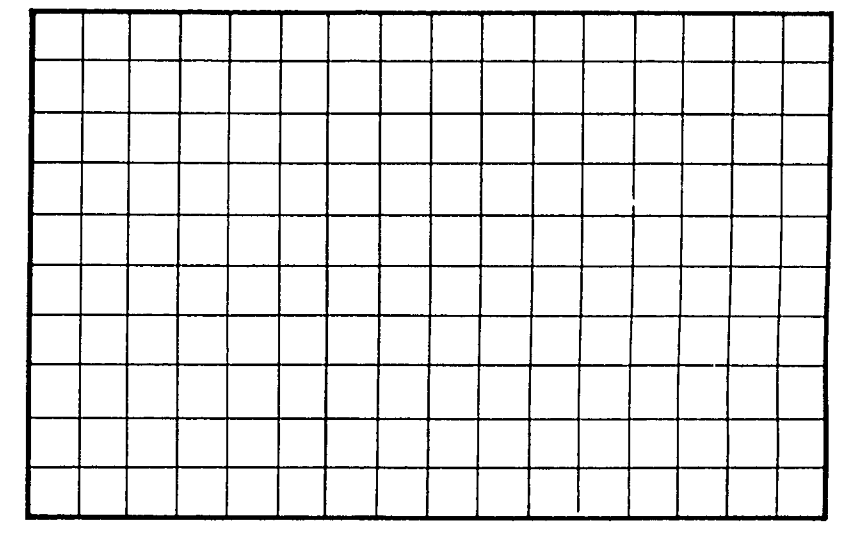
Où le boxeur combat-il?
a) sur une scène
b) sur un ring
c) sur un tremplin

Lequel de ces appareils utilise le photographe?
a) un projecteur
b) un appareil de soudure
c) un étau

Que fait l'orthophoniste?
a) il répare les interphones
b) il soigne les mal-parlants
c) il enseigne l'orthographe

Redessine-moi!





Reconstitue la phrase...

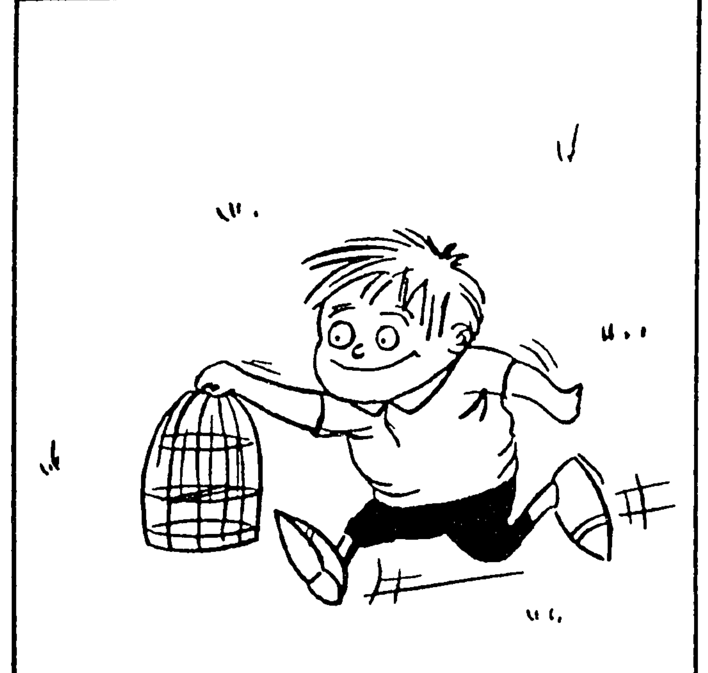
Les mots sont présentés en désordre. Il faut reconstituer la phrase.

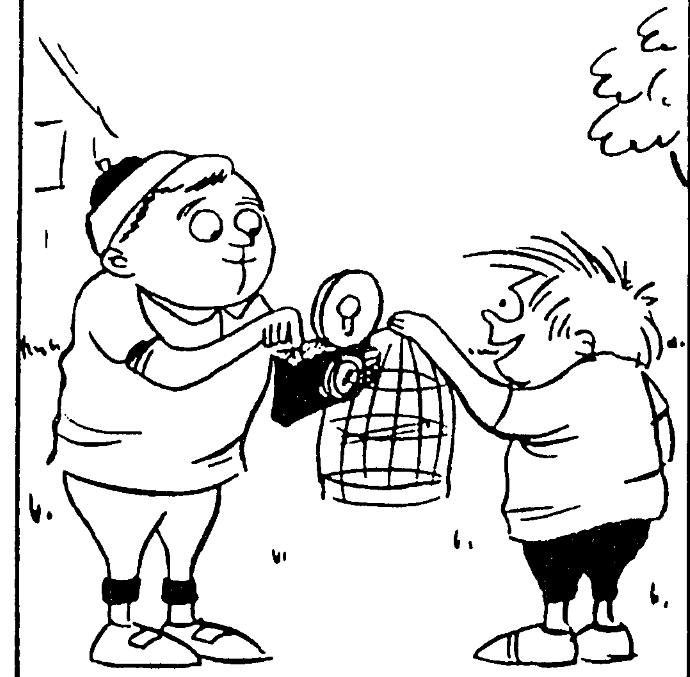
1. l'école — il — retard — à — arriva — en
2. revenues — les — sont — hirondelles
3. en — bébé — dort — rêvant — le
4. du — c'est — feuilleton — l'heure
5. ouvert — magasin — est — le
6. va — la — tomber — nuit
7. y — extraordinaires — a — il — soldes — des
8. fumer — de — interdiction
9. pour — chemise — a — maman — papa — acheté — une
10. un — livre — c'est — beau
11. une — politesse — est — la — qualité
12. panne — machine à laver — est — la — en
13. nid — fait — son — l'oiseau
14. mer — la — monte
15. étoiles — regarde — les — je

Réponses en page 16...

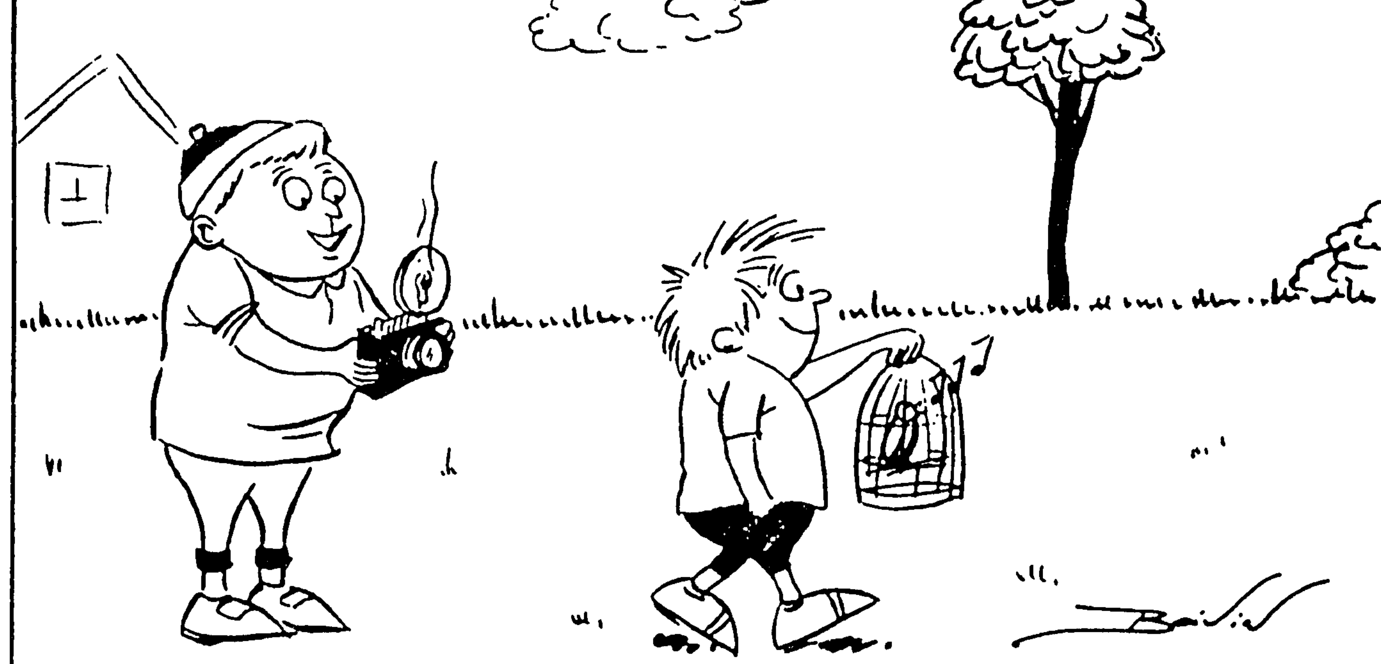
roffe

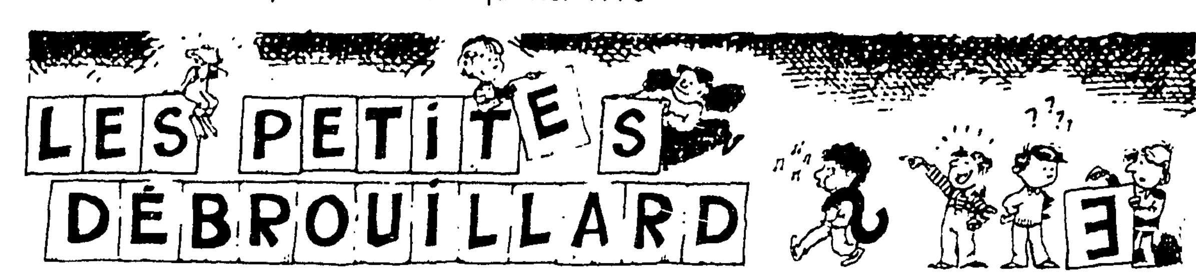












par le professeur Scientifix

À pleins poumons

Quel volume d'air vos poumons sont-ils capables d'absorber ? L'expérience qui suit vous permettra de le savoir... à peu près!

Vous avez besoin d'un grand contenant en verre (2 litres ou plus), d'un petit boyau flexible d'une quarantaine de centimètres, et d'un seau (presque) plein d'eau. (Si vous n'avez pas de pot de deux litres, prenez deux pots d'un litre; il suffira de souffler dans le deuxième lorsque le premier sera vide).

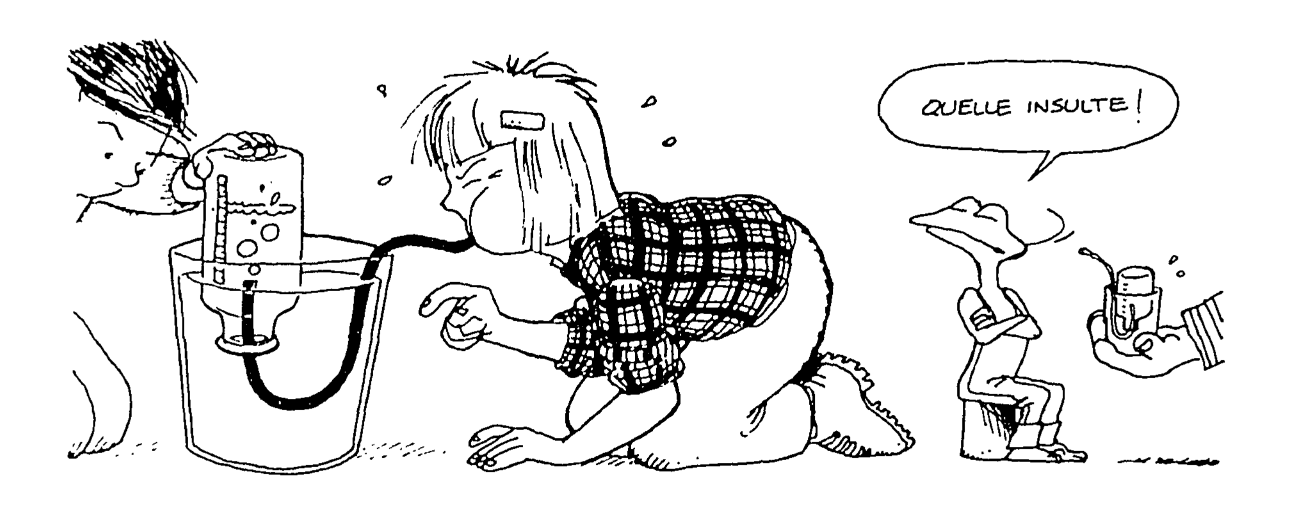
Au moyen d'une tasse à mesurer, calibrez votre pot. Commencez par y verser 250 millilitres d'eau, faites une marque sur le pot, et ainsi de suite. Indiquez vos mesures en centimètres cubes (1 litre = 1 000 cm³, 250 ml = 250 cm³).

Remplissez ensuite le pot d'eau, puis renversez-le dans le seau (lui-même rempli d'eau aux trois quarts environ).

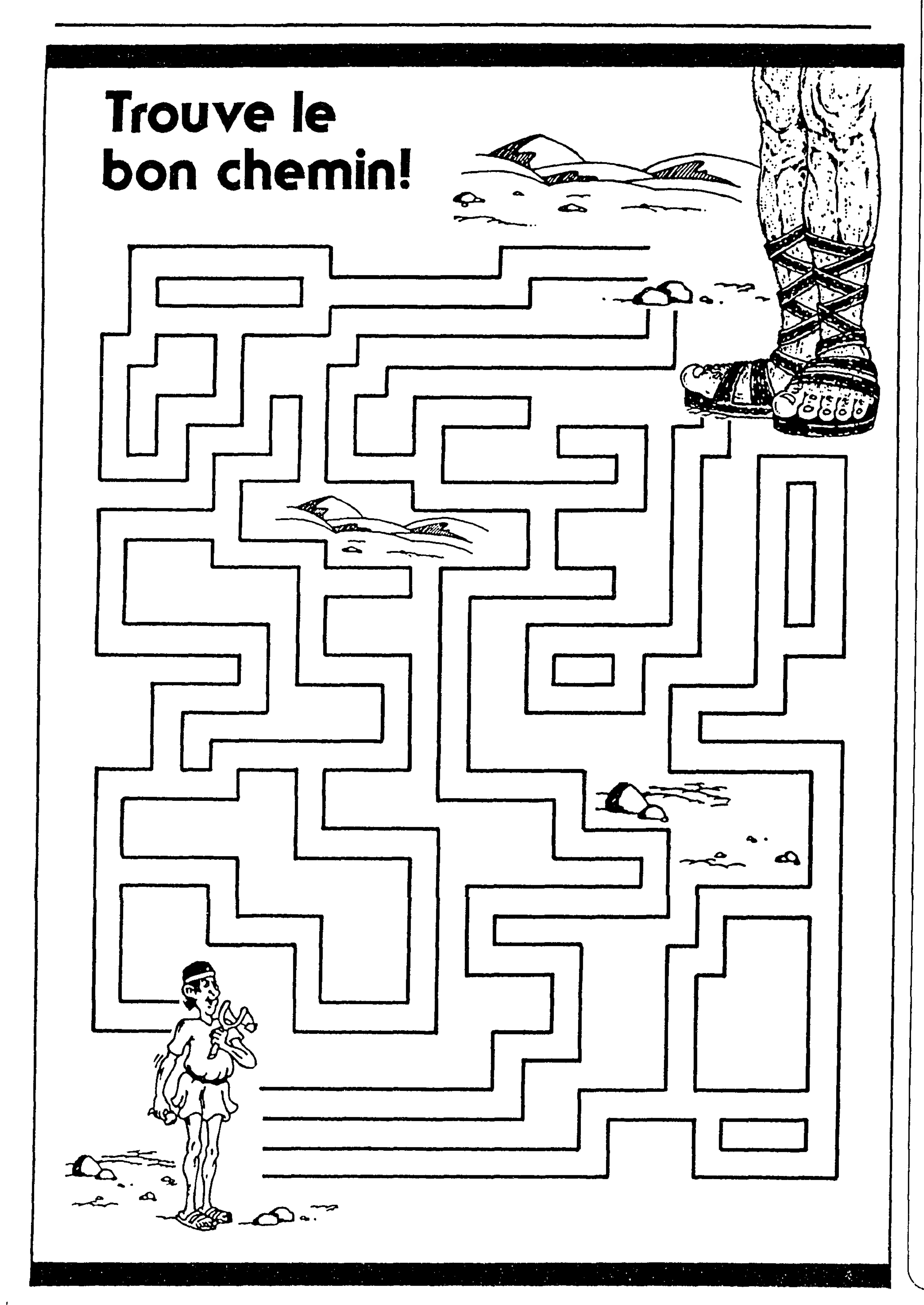
Il ne vous reste qu'à introduire une extrémité du boyau dans l'ouverture du pot, et à souffler dans l'autre. Prenez auparavant une bonne inspiration, et expirez le plus d'air possible.

Cet air va chasser l'eau du pot, vous permettant ainsi de voir combien d'air peuvent contenir vos poumouns.

Il reste toujours un peu d'air dans vos poumons, mais la mesure obtenue est quand même assez exacte.



Trouve le bon chemin!



BLAGUE À PART!



«C'est fou! Je choisis toujours la mauvaise ligne»

• Télévision française

Le nouveau tandem de «526-ALLÔ»



Louise Racicot et Michel Mongeau répondent aux appels des 6-12 ans, du lundi au vendredi, de 19h04 à 19h30, à la Radio AM de Radio-Canada. Pour les rejoindre, il suffit de composer le (514) 526-2556 (526-Allô).

Bien qu'elle ne soit en ondes que depuis quelques mois, l'émission **526-Allô** connaît un immense succès. Il est significatif que cette tribune téléphonique pancanadienne diffusée au réseau AM de Radio-Canada à l'intention des jeunes de 6 à 12 ans ait conquis aussi rapidement son auditoire. Le moins que l'on puisse dire est que cette émission répond à un besoin. Une étude conjointe de la Société et de Bell Canada démontre qu'il y a une moyenne de 600 tentatives d'appel, du lundi au vendredi entre 19h00 et 20h00, avec des pointes pouvant atteindre 1300 appels. Cela signifie qu'une moyenne de 600 auditeurs essaient de communiquer quotidiennement avec les spécialistes de l'émission. De ce nombre, environ 60 appels sont effectivement reçus, chaque jour. Les animateurs doivent donc répondre à quelque 300 questions par semaine.

Soulignons que tous les enfants dont les appels sont acheminés reçoivent des réponses à leurs questions. Une équipe d'experts essayent chaque jour de les aider à résoudre leurs problèmes.

Depuis le 8 janvier dernier, Michel Mongeau s'est joint à Louise Racicot pour animer **526-Allô.** En plus d'avoir l'expérience de la radio Monsieur Mongeau a fait de la télévision et a travaillé dans le milieu du cinéma. Nul doute que sa personnalité plaira aux jeunes.

La Société Radio-Canada, en collaboration avec plusieurs organismes du milieu de l'éducation, est heureuse d'offrir aux jeunes une émission qui leur est exclusivement consacrée. De partout au Canada, à toute heure du jour, ils peuvent composer le (514) 526-2556 **(526-Allô).** Radio-Canada accepte les frais d'appel. Les réponses aux questions des jeunes sont communiquées **du lundi au vendredi de 19h04 à 19h30** à la radio AM.

• Saint-Paul

Les étudiants de l'École élémentaire donnent un concert de Noël

Vendredi, 22 décembre dernier, parents, familles et amis furent conviés au concert de Noël des classes d'immersion française (classes 1 à 5) de l'école Élémentaire de Saint-Paul.

Le spectacle, donné dans le gymnase de l'école, fut apprécié par sa qualité, aussi bien dans les décors, les costumes, le choix et la variété des chants, danses et saynètes.

L'immense salle était pleine de spectateurs. Et, bien que les répétitions furent réduites, les enfants ont chanté et évolué sur scène avec une aisance remarquable. Faux pas et fausses notes furent peu nombreux, ce qui, bien souvent, est au programme dans un spectacle d'enfants. Mais, cette fois, des plus petits aux plus grands, tous ont participé pleinement. Ils étaient fiers d'eux et de la joie donnée à l'auditoire.

Les chants de Noël anciens et du folklore étaient bien choisis et la plupart mimés et dansés. certains étaient humoristiques, comme l'histoire d'un petit renne appelé «Fausse note» et chantée sur l'air bien connu du petit renne au nez rouge.

Les récitations offraient aussi une belle poésie. Certains de ces jeunes artistes se sont produits en solo, au piano, à la guitare. Nous les félicitons pour leur interprétation et leur courage.

Costumes, décors furent exceptionnels. Professeurs et participants avaient fait preuve de recherche et d'imagination. Ils ont su créer l'ambiance des Fêtes et de Noël. Et cela, quelques fois avec fort peu, simplement un noeud de guirlande dorée comme cravate pour un groupe de petit chanteurs.

Les saynètes retraçant la Nativité, nous ont vraiment évoqué le monde biblique par les costumes faits de papier colorié et de morceaux de matériel. L'effet fut saisissant dans un décor fait d'un grand voile de nuit, au fond de la scène, sur



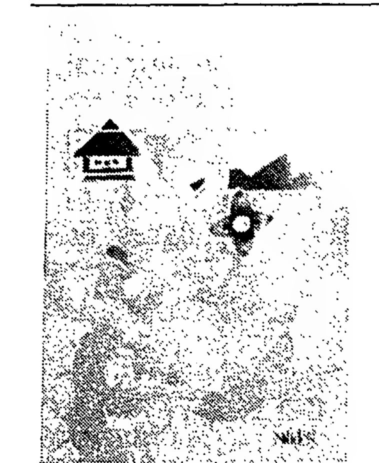
lequel si détachaient palmiers scintillants et maisons à coupoles, un vrai voyage en Orient. La mise en scène et le jeux des enfants étaient presque parfaits.

Le concert se termina en apothéose. Les enfants, regroupés sur scène, en costumes traditionnels de nos diverses ethnies ont exprimé, par des chants et danses, la diversité de leurs cultures. Ils ont terminé par un beau chant «C'est Noël, viens chanter en français».

Les spectateurs, tous enthousiastes, ont applaudi tout au long de la représentation. Faute de temps, un bon système de son n'ayant pu être installé, ce fut bien dommage, tout le monde n'a pu profiter totalement de la qualité du spectacle.

Mais la performance des enfants fut vraiment excellente et on peut dire que leur concert fut vraiment un beau succès de fin d'année.

Un jeune romancier prodige



par JACQUES BEAUPRÉ

Ecrire un livre à 11 ans c'est déjà rare mais ça devient encore plus intéressant quand l'auteur est le petit-fils de Rodolphe Laplante qui, en 1928, devenait le premier rédacteur en chef du premier journal francophone de l'Alberta, La Survivance. Une preuve de plus que le journalisme mène à tout et que l'écriture comme la lecture ça se passe de génération en génération.

Ce jeune écrivain c'est Jean-Thierry Bourque, de Sainte-Foy, Québec. Son premier roman «Dix-huit échelons plus bas» est avant tout une histoire de cactus et de découvertes mystérieuses. C'est aussi un défi à la science. Mais avant tout c'est un voyage dans un monde imaginaire, plein d'action et d'imprévus et riche en rebondissement. Cet amour de l'intrigue se retrouve dans on personnage, Gontrand *«Il y a un mystère là-dessous. Et les mystères, Gontrand les adore». (p. 63).*

L'idée de ce livre est venu d'un projet scolaire, ce fut le coup de pouce qu'il fallait à Jean-Thierry pour réaliser ce que bien des gens pensaient être impossible. Ce roman-travail scolaire a tellement plu qu'il a été édité.

Je l'ai lu et je l'ai aimé

Dès le début, j'ai trouvé le livre captivant. Ça m'a donné le goût de le lire tout d'un trait! Il y a des cactus qui poussent partout! Il y a un tunnel mystérieux, des briguands... Il y a des parties drôles: La plus drôle, à mon avis, est celle où Gertrude dit — «Je... je... je n'en sais rien... je ne sais pas ce... ce... ce que c'est. Mon sac est... est... est en... en... en...vahi par... par... par...ce... monstre... piquant... qui... qui... qui... ne ... ne... cesse de grossir... sans... que... que... je... je... ne puisse l'arrêter... Madame l'hôtesse... je vous en prie... venez à mon aide...» L'intrigue était très intéressante. Jean-Thierry a beaucoup de talent pour écrire un livre à son âge. J'ai très bien aimé ce livre, et je vous le recommande.

Caroline Spiers 8 ans
École Maurice-Lavallée
Edmonton

CHIFFRES CROISÉS

Trouve les chiffres qui doivent occuper les cases vides (il y a de multiples combinaisons).



	+	4	−		+	3	=	8
−		+		+		−		−
3	+		−	8	+		=	6
+		−		−		+		+
	−	8	+		+	2	=	1
+		+		−		+		+
2	−		+	2	+		=	2
=		=		=		=		=
6	+	7	−	5	−	3	=	5

• Provincial

Un très bon accueil pour SMAC la nouvelle émission jeunesse de la télévision française

par JACQUES BEAUPRÉ

Les jeunes élèves de l'élémentaire de l'école Notre-Dame et de la 3e année de l'école Maurice Lavallée, d'Edmonton, sont rapidement devenus de fidèles auditeurs de la nouvelle émission jeunesse (et familiale) de Radio-Canada, SMAC. Le lendemain de la diffusion de la première émission de cette nouvelle série réalisée dans l'Ouest, les jeunes ont démontré un enthousiasme quelques fois débordant.

«J'ai aimé SMAC, c'était amusant, fantastique, intéressant et voudrais dire: Vive Smac» - Tanya Saumure, 8 ans, école Maurice-Lavallée.

Toutes les critiques ne sont pas aussi positives, mais tous les jeunes étaient enthousiastes à décrire la scène où l'animateur André Roy saute en bas de la montagne. Les volets sur les escargots et celui sur l'escalade du mur, un sport en essor, n'ont pas plu à tout le monde mais encore là, l'enthousiasme est largement dominant.



La seule ombre au tableau, disent les jeunes en particulier à l'école Notre-Dame, était le volet portant sur un groupe rock. Les jeunes se rappellent des images violentes mais ils n'ont pas saisi le message du groupe, qui en était un contre la guerre et pour la paix. «J'ai aimé quand il descendait de la montagne parce que c'est drôle et j'ai pas aimé la chanson parce qu'il y avait trop de violence» - Julie Hamel, école Notre-Dame.



Interrogés le lendemain de la diffusion de la première de SMAC, les élèves de l'école Notre-Dame n'ont pas caché leur enthousiasme.

(Photo Jacques Beaupré)

Le réalisateur-concepteur de l'émission, Marc Doré, d'Edmonton disait que son objectif était de produire quelque chose de différent, une émission qui aborde des sujets qui intéressent les jeunes. Il semble avoir gagné son pari. La réponse des auditeurs a d'ailleurs été excellente alors que 450 personnes, la moitié en Alberta, ont répondu à la question concours de cette première émission de SMAC. Ce concours a d'ailleurs frappé l'imaginaire des jeunes, plusieurs se voyant déjà l'heureux propriétaire «de l'ordinateur avec la souris».

Smac

J'ai aimer Smac parce que sa nous dit que sais dengereu de sauter des montayne. J'ai beaucoup aimer la musique, je trouve quil sont bons les grinpeur. J'ai apric beaucoup de chose. J'aime les escargots.

Anaïs Boutin 7 ans et dix mois

Bravo!

- J'ai beaucoup aimé SMAC! Parce que c'est très drôle et j'ai aimé les expériences et surtout André le roi regarder les différentes provinces et quand il descent la montagne!
- André Bharrat, 8 ans, Maurice-Lavallée

- Moi j'ai aimé la partie en dernier lorsque le Monsieur voulait faire... voulait être un avion.
- Anick Kiefer, Notre-Dame

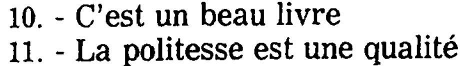
- J'ai aimé l'émission parce qu'il y a des sports, il y a des expériences (scientifiques) et parce qu'il y a des questions à la fin.
- Mathieu Tremblay, Notre-Dame

- Bonjour, je m'appelle Monique Pelchat. Moi je trouve que le programme SMAC est le meilleur de tout les autres programmes à la télévision. Il est très très intéressant. J'aime beaucoup quand les gens grimpent sur les murs de ciment!
- Monique Emanuel Pelchat, 8 1/2 ans, Maurice-Lavallée

- Moi je l'aime parce qu'il n'y a pas d'annonces publicitaires.
- Christine Hicke, Notre-Dame

Réponses

1. - Il arriva en retard à l'école
2. - Les hirondelles sont revenues
3. - Le bébé dort en rêvant
4. - C'est l'heure du feuilleton
5. - Le magasin est ouvert
6. - La nuit va tomber
7. - Il y a des soldes extraordinaires
8. - Interdiction de fumer
9. - Maman a acheté une chemise pour papa



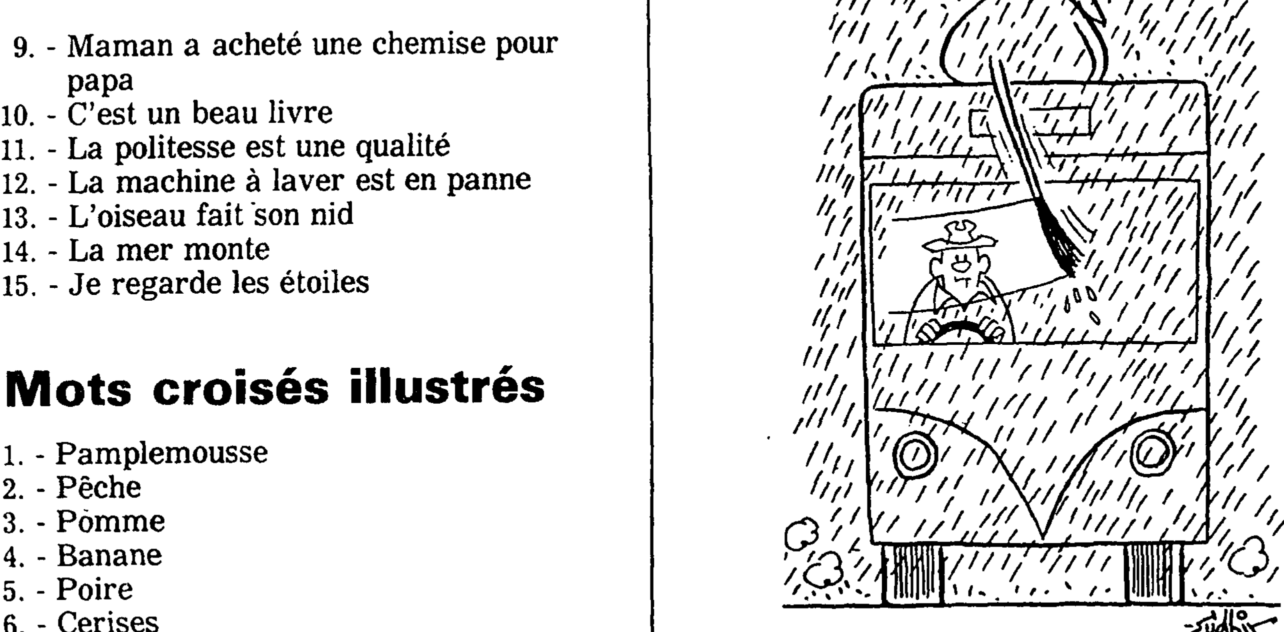
10. - C'est un beau livre
11. - La politesse est une qualité
12. - La machine à laver est en panne
13. - L'oiseau fait son nid
14. - La mer monte
15. - Je regarde les étoiles

Devine un peu...

Que fait l'opticien? réponse a)
L'ébéniste travaille? réponse c)
Où le boxeur combat-il? réponse b)
Lequel des appareils utilise le photographe? réponse a)
Que fait l'orthophoniste? réponse a)

Mots croisés illustrés

1. - Pamplemousse
2. - Pêche
3. - Pomme
4. - Banane
5. - Poire
6. - Cerises
7. - Fraise



• Edmonton

La campagne de récupération de produits recyclables va bien

par JACQUES BEAUPRE

Un peu plus d'un an après avoir été introduit, le système de récupération des déchets domestiques, les «boîtes bleues», s'avère un succès. Environ 89% des résidents des maisons unifamiliales et des duplex participent à ce système de récupération. Au cours d'un mois moyen, les deux entreprises de recyclage qui ont obtenues le contrat des «boîtes bleues» récupèrent entre 65,000 et 70,000 kilos de verre et de plastique combinés, environ 65,000 kilos de métal et plus de 600,000 kilos de papier.

En cette nouvelle année, la campagne de recyclage des déchets domestiques sera étendu pour rejoindre les maisons à logements multiples. Bonnie Kulak des services environnementaux de la ville d'Edmonton a annoncé qu'à compter de février cinq édifices à logements multiples participeront à un projet pilote d'un an. Si ce projet s'avère efficace, le recyclage sera étendu à tous les résidents d'Edmonton.

Par ailleurs, un sondage réalisé par le Edmonton Recycling Society indique que même si la participation est bonne, il pourrait y avoir plus de recyclage. Les répondants au sondage ont indiqué que le métal, le carton, le plastique et les magazines ne sont encore que rarement déposés dans les boîtes bleues.

Agriculture

Contre les barrières au commerce alimentaire

par CLAUDE DAGENAIS,
Collaboration spéciale

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, et tous ses homologues provinciaux ont signé un protocole d'entente qui les engage à faire en sorte qu'on supprime tous les obstacles au commerce de produits agro-alimentaires canadiens.

Ce geste politique a été certainement l'un des faits marquants de la Conférence nationale sur les politiques agro-alimentaires qui a eu lieu à Ottawa, les 11 et 12 décembre derniers.

En effet, il semblait contradictoire que le Canada s'efforce depuis plusieurs années à faire tomber les barrières commerciales avec ses différents partenaires commerciaux - on n'a qu'à songer à l'Accord de libre-échange avec les États-Unis - alors que toutes les provinces canadiennes imposent des restrictions commerciales aux autres provinces.

Dans le secteur agro-alimentaire, on a identifié pas moins de 170 restrictions à l'importation de produits agro-alimentaires canadiens, a souligné M. Mazankowski. Dans certains cas, il est plus facile et plus rentable pour les producteurs de denrées agricoles de vendre leurs produits à l'extérieur des frontières qu'à l'intérieur du Canada!

Même si l'élimination de ces barrières commerciales risquent de prendre plusieurs années, on tentera d'agir rapidement en traitant le problème dans son ensemble plutôt que du cas par cas, a expliqué à Agricom un des membres du comité d'examen chargé d'enquêter sur la question, M. Clayton Switzer. Ce dernier était plus tôt cette année le sous-ministre du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario. Il est maintenant retraité et agit à titre d'expert-conseil au sein d'Agriculture Canada.

Dans un premier temps, il devra proposer des solutions pour «harmoniser» les normes d'inspection entre les provinces. Par exemple, seule les abattoirs inspectés par le gouvernement fédéral ont le droit d'exporter leurs viandes partout au pays. Par conséquent, les petits abattoirs qui ne sont pas inspectés par le fédéral mais par leur gouvernement provincial ne pourrons pas transiger avec des chaînes d'alimentation ou des grossistes d'une autre province et cela même si ceux-ci se trouvent pas très loin, de l'autre côté de la frontière.

Selon M. Switzer, il est possible de changer les normes d'inspection de la viande ou d'autres produits agricoles ou alimentaires sans pour cela menacer l'industrie localement. Au contraire, tous pourraient bénéficier de l'ouverture des marchés.

Par ailleurs, le comité d'examen se penchera sur des questions plus délicates telles que les subsides agricoles accordés par les provinces. Ces subventions peuvent être perçues comme étant une barrière commerciale interprovinciale puisque les produits provenant des autres provinces ne jouissent pas des mêmes avantages financiers.

Un autre obstacle majeur vient des offices de commercialisation qui n'appliquent pas les mêmes règlements internes, les mêmes normes de qualité, etc. Il faudra nécessairement utiliser ici le principe d'harmonisation pour se sortir de l'impasse.

En principe, les producteurs laitiers, par exemple, aimeraient bien pouvoir acheter du quota (le droit de produire) à l'extérieur de leur province. D'ailleurs, il y a plusieurs précédents puisque certains producteurs laitiers et même des transformateurs achètent et vendent leurs produits de l'Ontario au Québec et vice versa. De même, certains producteurs de poulets ont un quota interprovincial; la liste est longue.

Ces efforts de suppression des barrières commerciales représentent un avantage pour les consommateurs canadiens. En effet, ils verront des économies se concrétiser lors de leurs achats d'épicerie.

Par exemple, les ministres ont convenu de retirer les frais imposés sur les importations de pommes de terre. Cette mesure était purement protectionniste et ne favorisait aucunement les consommateurs.

Cependant, il ne faut pas penser que ce protocole d'entente modifiera de façon substantielle l'agriculture canadienne. Au contraire, les ministres de l'Agriculture de chacune des provinces s'assureront que les changements qui seront apportés ne nuisent pas aux producteurs de leur province.



Quelques-uns des centaines de délégués réunis lors de la conférence nationale sur l'avenir de l'agriculture, les 11 et 12 décembre 1989.

• Ottawa

Appui du Canada aux négociations sur l'agriculture

par JACQUES BEAUPRÉ

Le gouvernement canadien se montre satisfait des dernières propositions déposées par le groupe de Cairns pour la libéralisation des échanges internationaux des produits agricoles.

Le groupe de Cairns a voté pour réclamer l'élimination des subventions à l'exportation et le renforcement des disciplines concernant les droits compensatoires (comme ceux des États-Unis sur le porc) afin que le commerce international devienne plus stable et plus prévisible. Les délégués ont aussi proposé de classer les subventions gouvernementales en trois catégories, un projet qui avait été mis de l'avant par le Canada.

Le ministre du Commerce extérieur, John Crosbie, a indiqué que la position du Canada «est le maintien de règles efficaces, applicables également à tous les pays et assujetties à des mesures coercitives (...) ce qui constituerait une base solide pour l'expansion du commerce international».

Le vice-premier ministre, Don Mazankowski, a par ailleurs rassuré les producteurs canadiens en affirmant que les règles actuelles permettent au Canada de maintenir ses programmes de quotas et de mise en marché...

Le groupe de Cairns attend maintenant les réponses du Japon et de l'Europe avant de poursuivre les négociations.

AVIS IMPORTANT

RENCONTRES SUR LA GESTION DES ÉCOLES FRANCO-ALBERTAINES

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des parents francophones de l'Alberta continueront leur série de rencontres sur la gestion des écoles franco-albertaines aux endroits et aux dates indiqués ci-bas:

	DATE(S)
CALGARY	le lundi 22 janvier
LETHBRIDGE	le mardi 23 janvier
FORT McMURRAY	le jeudi 25 janvier
SAINT-PAUL	le lundi 29 janvier
BONNYVILLE	le mardi 30 janvier
PLAMONDON	le mercredi 31 janvier
FALHER	le lundi 5 février
JEAN-CÔTÉ	le mardi 6 février

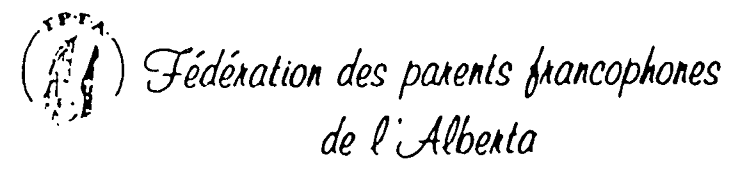
Ces rencontres auront lieu dans le but de renseigner et de consulter **les parents francophones et les autres membres de la communauté franco-albertaine qui appuient la mise en oeuvre des droits conférés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés** au sujet de la gestion des écoles franco-albertaines. Les opinions qui y seront recueillies serviront à générer les grands principes qui devront guider la conception du ou des modèles permettant aux Franco-Albertains de **participer démocratiquement, efficacement** et **entièrement** à la gestion de leurs écoles.

Les parents qui sont membres d'un comité ou d'une association de parents francophones ont reçu par la poste une invitation à prendre part à ces rencontres. Cette invitation est accompagnée d'une documentation à lire avant la rencontre à laquelle ils sont invités.

Toutes les autres personnes de langue française qui appuient l'établissement d'écoles franco-albertaines et la gestion de celles-ci par des francophones sont aussi invitées à prendre part à ces rencontres. Elles sont priées de téléphoner ou de se rendre en personne au bureau de l'A.C.F.A. régionale le plus près de chez elles pour obtenir la documentation et les renseignements concernant l'heure et le lieu de la rencontre dans leur région.

Pour de plus amples renseignements veuillez s'il vous plaît contacter la **Fédération des parents francophones de l'Alberta,** pièce 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 468-6934 ou le **Bureau de l'éducation, Association canadienne-française de l'Alberta,** pièce 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 466-1680.





• Ottawa

Les eaux usées par les villes peuvent être utiles à l'agriculture

par JACQUES BEAUPRÉ

Une localité de Colombie-Britannique a trouvé une façon utile pour se débarasser des eaux usées sans polluer les nappes d'eau naturelles.

Après cinq années de recherches, la ville d'Osoyoos, dans la vallée de l'Okanagan, a prouvé que ces eaux pouvaient être utilisées pour irriguer les terres.

Les recherches ont été menées par trois scientifiques d'Agriculture Canada de la station de recherche de Summerland. L'un des chercheurs, Gerry Neilson, dit que l'étude «n'a révélé aucun problème majeur d'enracinement de croissance chez les arbres fruitiers ou les légumes irrigués avec des eaux usées en employant la technique du goutte à goutte».

La technique s'est même avérée très profitable puisque l'eau usée permet aux jeunes plants fruitiers de commencer à donner des fruits plus rapidement.

En fait, les eaux usées ont fourni un apport en azote, en phosphore et en potassium aux pommiers ce qui a fait augmenté le diamètre des arbres.

Néanmoins, les chercheurs recommandent de contrôler systématiquement les effets à long terme sur le niveau de salinité et d'acidité des sols.

Un projet pilote se poursuit chez un pommiculteur d'Osoyoos.

Carrières et professions

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque

ENTRE FEMMES: Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 207 pour les enfants. Info: Christiane au 466-5012 ou Rosemarie au 465-3618.

2/2

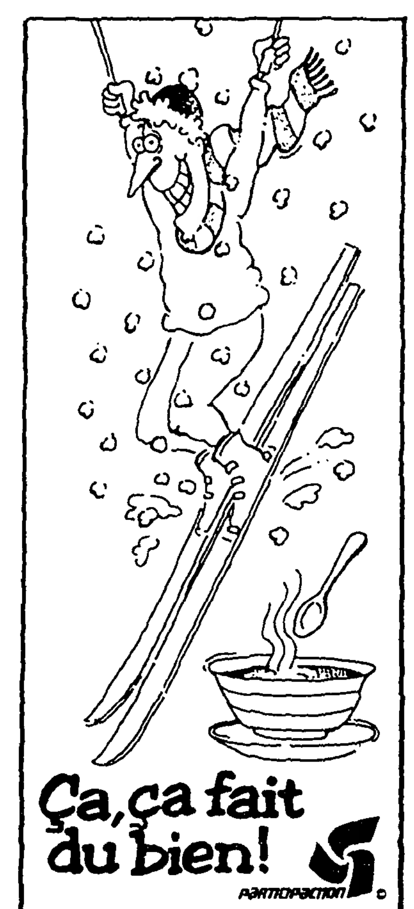
VOLLEYBALL francophone tous les mardis de 18h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée. Info: Mario au 469-4401.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Assemblée annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul le jeudi 25 janvier 1990 à 20h au Centre culturel.

25/1



Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

«La Coop Le Quartier du Collège» a présentement à louer une unité de 3 chambres à 514 $/mois. Appelez Louise au 468-1819.

26/1

«CHEZ FRANÇOIS FINE CUISINE AND LOUNGE», spécialité: cuisine française et fruits de mer, situé sur la route 1A à Canmore est à la recherche de cuisiniers, serveurs, «bartender». Pour de plus amples informations, contactez J-F. Gouin au 439-7759 (Edmonton) ou 678-6111 (Canmore) ou écrivez au: C.P. 520, Canmore, AB T0L 0M0.

2/2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05/90

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 22 JANVIER 1990

CS	SD-	TITRE	INTERPRETE
1	2	**Coeur de loup**	Philippe Lafontaine
2	3	**Le coeur de ma vie**	Michel Rivard
3	4	**Cent mètres au paradis**	Les Innocents
4	1	**Les femmes voilées**	Joe Bocan
5	6	**Coeur traqué**	Johanne Blouin
6	5	**Dans quelle vie**	Michel Robert
7	7	**Fais attention**	Les B.B.
8	8	**Carolyne**	Jeanne Mas
9	9	**Bonjour la police**	Rock et Belles Oreilles
10	10	**Un beau grand bâteau**	Gerry Boulet

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.


Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Le monde

Réduction des réserves mondiales de céréales

par JACQUES BEAUPRÉ

Les réserves mondiales de céréales sont à leur niveau le plus bas depuis de nombreuses années. Dans le cas du blé, ces réserves sont les moins importantes depuis le début des années 1970.

L'organisation des Nations unies pour l'Agriculture prédit que les réserves de blé diminueront pour atteindre 296 millions de tonnes, comparativement à 307 millions de tonnes en 1988-89 et 401 millions de tonnes en 1987-88.

Au niveau de la production, les Nations unies prédisent une production mondiale de céréales de 1,87 milliards de tonnes, soit 110 millions de tonnes de mieux que l'an dernier. Au niveau du blé la production augmentera de 32 tonnes pour atteindre 541 millions.

Malgré cette situation, les États-Unis ne prévoient qu'une hausse modérée du prix du blé.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 20 au 26 janvier 1990

SAMEDI

17h00 **LA BANDE DES SIX**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **VIRAGES**
19h00 **SAMEDI DE RIRE**
20h00 **CINÉMA** Dangereuse sous tous rapports
22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h05 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Toute une vie

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
19h00 **STAR D'UN SOIR**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Spéciaux dramatiques: «Oui, allo! Estelle»
21h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Ida Haendel
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h30 **CINÉ-CLUB:** Une journée de plaisir

LUNDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
20h00 **UN SIGNE DE FEU**
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h02 **CINÉMA:** Les sept mercenaires

MARDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
19h00 **CTYVON**
19h30 **SUPER SANS PLOMB**
20h00 **L'HÉRITAGE**
21h00 **DALLAS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **JEUX DU COMMON-EALTH**
24h30 **JEUX DU COMMON-WEALTH** (ouverture)

MERCREDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **SMAC**
19h00 **CTYVON**
19h30 **COMMENT ÇA VA?**
20h00 **LE GRAND REMOUS**
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**
24h38 **CINÉMA** Butch Cassidy et le Kid

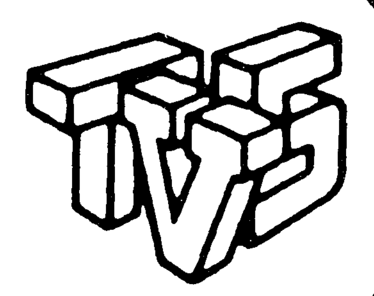
JEUDI

17h00 **UNE PAIRE D'AS**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école J.H. Picard vs l'école Ross Sheppard
19h00 **CTYVON**
19h30 **LA COUR EN DIRECT**
20h00 **SÉRIE-PLUS:** La folle histoire de l'espace
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**
24h40 **CINÉMA** La vengeance du sheriff

VENDREDI

17h00 **LASER 35-45**
17h30 **CE SOIR**
18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** Montréal à Washington
20h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
21h00 **UNE PAIRE D'AS**
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h25 **LE POINT**
23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**
24h40 **CINÉMA:** Justice de flic

La télévision internationale de langue française



Semaine du 20 au 26 janvier 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **PARCOURS**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **GRAND ÉCHIQUIER**
22h20 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h50 **PARCOURS**
23h50 **SACRÉE SOIRÉE**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
18h00 **APOSTROPHES**
19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
20h15 **PLACE PUBLIQUE**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h05 **LES ANIMAUX DU MONDE**
22h35 **APOSTROPHES**
23h50 **GROS MÉCHANT SHOW**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **7 SUR 7**
19h00 **THALASSA**
20h00 **PLACE PUBLIQUE**
21h20 **ACTUEL**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h40 **L'INFO-5**
23h10 **7 SUR 7**
24h10 **THALASSA**
01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
19h05 **C'EST À VOIR**
19h45 **ESSONNE**
20h00 **PYRÉNÉES, PIRÉNEOS**
20h35 **CIEL, MON MARDI!**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5**
23h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
24h05 **C'EST À VOIR**
24h50 **ESSONNE**
01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **STRIP-TEASE**
18h30 **SANTÉ VISIONS**
19h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
20h30 **MONTAGNE**
21h00 **REPORTAGES**
21h55 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h25 **L'INFO-5** (2e édition)
22h55 **STRIP-TEASE**
23h25 **SANTÉ VISIONS**
23h55 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
24h25 **TÉLÉOBJECTIF**
01h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **EX LIBRIS**
19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **LE RACISME À L'AUBE DE L'AN 2000**
21h30 **CARABINE FM**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
23h00 **EX LIBRIS**
24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
18h00 **TEMPS PRÉSENT**
19h00 **HAUTE CURIOSITÉ**
20h00 **RENCONTRES AVEC...**
20h30 **L'ART AU MONDE DES TÉNÈBRES**
21h30 **CARGO DE NUIT**
22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h40 **L'INFO-5**

• National

Deux députés albertains se battent pour les résidents du nord de la province

par JACQUES BEAUPRE

Deux députés albertains tentent de faire réintroduire les déductions d'impôts pour les résidents du nord.

Les députés fédéraux du nord de l'Alberta, Albert Cooper et Jack Shields, tentent encore de convaincre le ministre des Finances, Michael Wilson, de maintenir les déductions d'impôts pour tous les résidents du nord.

Un rapport déposé en octobre recommandait que ces déductions soient limitées à ceux qui vivent dans la région la plus nordique, c'est-à-dire une région qui commence à environ 180 kilomètres au nord de Peace River. Cette proposition affecterait des dizaines de localités albertaines, en particulier dans les régions de Slave Lake, Lac La Biche, Grande Prairie et Fort McMurray. Présentement, la majorité de ces localités sont éligibles à seulement le tiers de cette déduction d'impôt qui peut valoir jusqu'à 2 400 $ par année. À moins d'un changement, les résidents de ces localités devraient profiter de cette déduction pour la dernière fois en 1989.

Le député de Rivière-la-Paix, Albert Cooper et célui d'Athabasca, Jack Shields, ont rencontré le ministre des Finances à quatre reprises depuis le dépôt du rapport. Le député Shields dit que le ministre Wilson a laissé la porte ouverte à des changements.

Jack Shields favorise le système actuel qui permet à des dizaines de localités albertaines de profiter d'au moins une partie des déductions. Les recommandations du rapport avaient causées de vives inquiétudes chez les maires et conseillers du nord, ainsi que dans le monde des affaires et les milieux professionnels parce que ces déductions disent-ils aident à attirer du personnel compétent tout en injectant des millions de dollars dans l'économie de ces villes et villages.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, devrait annoncer sa décision au début de 1990 lors du dépôt de son prochain budget. S'il décide de suivre les recommandations du rapport, le fédéral sauverait 140 millions de dollars par année.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.





ASSEMBLÉE ANNUELLE

REGIONALE DE SAINT-PAUL

le 25 janvier 1990
à 20h au Centre culturel

Ordre du jour

1. Prière
2. Présentation des invités
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue le 26 janvier 1989
5. Rapport de la présidente
6. Rapport financier par notre vérificateur, Maurice Joly
7. Discussions sur les rapports des comités
8. Rapport du comité des candidatures et élections
9. La parole à nos invités spéciaux
10. Présentation spéciale
11. Autres:
    a)
    b)
    c)
14. Levée de l'assemblée



CELUI QUI VEUT FAIRE QUELQUE CHOSE
TROUVE MOYEN,
CELUI QUI NE VEUT RIEN FAIRE
TROUVE UNE EXCUSE
(Proverbe arabe)

CONFÉRENCIER(ÈRES) INVITÉ(ES):

Mme France Levasseur-Ouimet
Présidente A.C.F.A.

M. Daniel Dallaire
Président Francophonie/jeunesse de l'Alberta

Me Vital Ouellette
Président de la Société des parents francophones de Saint-Paul

M. Armand Laing
Directeur local Éducation permanente de la région de Saint-Paul

UN VIN ET FROMAGE SERA SERVI APRÈS L'ASSEMBLÉE

Comité culturel en formation!
Veuillez communiquer avec Laval Pelchat au **645-4800**



ASSEMBLÉE ANNUELLE

RÉGIONALE DE RIVIÈRE-LA-PAIX

SALLE COMMUNAUTAIRE DE GIROUXVILLE
Samedi le 27 janvier 1990
à partir de 12 h 30

HORAIRE

12 h 30 inscription - École de Girouxville
13 h 00 ateliers - École de Girouxville

Salle communautaire de Girouxville

- 15 h 30 assemblée annuelle
- 18 h 00 souper
- 20 h 00 hommage aux bénévoles
- 21 h 00 danse - animateur André Provencher

ATELIERS

Alphabétisation - Thérèse Bégin et Monique Jean

Francophonie jeunesse de l'Alberta - l'art oratoire - Denis Desgagné

Procédures parlementaires - Gilles Bouchard

Regroupement d'âge d'or - «Le Temps de Vivre» - Noëlla Fillion

A l'ordre du jour de l'assemblée:

- rapport de la présidente;
- rapport financier;
- changements aux statuts et règlements;

Amendement proposé aux statuts et règlements 1988, qui lit comme suit: ajoutez sous section IX «Fonctions et devoirs des dirigeants»: point 9.3 - «Agent(e) en développement communautaire» - article 57 (définition de tâches).

Article 57 deviendra article 58. Article 58 deviendra article 59.

Billets en vente au bureau de l'A.C.F.A. à Falher - 837-2296 et auprès des membres de l'exécutif au prix de:
20 $ par personne
30 $ par couple

CONFÉRENCIERS:

M. BRUNO OUELLET ÉDUCATION PERMANENTE PARLERA D'ALPHABÉTISATION

M. JEAN-ANTOINE BOUR DOYEN DE LA FACULTÉ SAINT-JEAN PARLERA D'ÉDUCATION

M. EVENS LAVOIE VICE-PRÉSIDENT A.C.F.A.

M. DENIS VINCENT VICE-PRÉSIDENT A.C.F.A.



Renseignements: A.C.F.A. - 837-2296